VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 22 AVRIL 1914 — No. 25

**ABONNEMENTS**

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

**Tarif des Annonces**

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
[illegible]UR

Toutes communica[illegible]nant le journal ou l'imprimerie de[illegible] à être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.



# NOTRE LOYAUTE!

On pourra constater, en lisant notre rapport du banquet de jeudi dernier, quelle réponse catégorique et décisive les orateurs ont donnée à la perfide attaque de la *Tribune* contre les catholiques. Nous avons appuyé à dessein sur les discours de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, de Mgr Fallon et de l'Honorable Joseph Bernier. Le langage tenu par ces évêques et par ce ministre catholique a été vigoureusement applaudi par les sept cents convives du banquet ; la population catholique lui a immédiatement fait écho dans le pays ; l'opinion protestante, — sauf quelques rares exceptions — a, de son côté, observé une retenue qui est en elle-même une répudiation de la perfide sortie de la *Tribune*.

Le comité du banquet et le maire Deacon ont montré comment on peut s'entendre entre gens de tact et de bon sens.

La loyauté des catholiques envers la Couronne ! Peut-on avec bonne foi la mettre en doute ? Toute l'histoire est là pour prouver que si les catholiques rendent à Dieu ce qui appartient à Dieu, ils savent aussi rendre à César ce qui appartient à César. Il y a des loyautés qui sont parfaitement compatibles les unes avec les autres. Notre loyauté envers le Pape n'entame en rien notre loyauté envers notre Roi ; au contraire, elle l'ennoblit et l'élève à la hauteur d'un devoir. Les cuistres de la *Tribune* savent-ils que notre Eglise nous enjoint de prier pour notre souverain ? Ont-ils jamais entendu parler de notre *Domine, salvum fac regem* ?

Il y a une vingtaine d'années, un écrivain dont nous vénérons filialement la mémoire, répondait ainsi à un monsieur genre *Tribune* qui avait mis en doute la loyauté des catholiques :

......Voyez-vous, chez nous, la loyauté, la soumission aux autorités établies, la défense de l'ordre existant, le maintien de la paix, l'harmonie entre tous les citoyens d'un pays, le respect du prochain et de ses affections, la charité envers lui, sont non seulement des vertus sociales ou d'honneur, mais des devoirs de conscience. Nous donnons à toutes ces choses un caractère sacré en les faisant remonter à l'Etre Suprême. Notre religion nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, que par Lui les rois règnent, et qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. Elle nous fait un précepte non seulement de ne pas lever l'étendard de la révolte contre nos princes, mais de prier pour eux. C'est pourquoi, s'il vous était possible d'assister aux offices de nos églises, vous entendriez tous les dimanches, les sujets catholiques de l'Empire britannique prier pour Sa Majesté la Reine Victoria et pour la famille royale. Voilà ce que notre religion, où, pour nous servir de vos termes, voilà ce que Rome nous commande !

Et à cela il n'y a rien de changé, sauf que, après avoir prié pour la Reine Victoria, nous avons prié plus tard pour Edouard VII, nous prions aujourd'hui pour Georges V, et les catholiques prieront plus tard pour le fils très-aimé de notre souverain glorieusement règnant.

# Le Banquet des Catholiques

Plusieurs centaines de catholiques ont assisté jeudi soir au grand banquet du "Royal Alexandra". On s'y était rendu non seulement de Winnipeg et Saint-Boniface, mais de bien des endroits de la province. On était même venu de Régina pour s'associer à cet événement.

Le comité d'organisation a fait magnifiquement les choses. Ajoutons que la gérance du "Royal Alexandra" n'a pas ménagé non plus ses efforts pour bien recevoir les convives. Il est rare que le Pacifique Canadien soit pris en défaut.

Le président du banquet était M. J. J. Callaghan. Il avait à sa droite Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, et à sa gauche Son Honneur le maire Deacon. Occupaient aussi la table d'honneur, Sa Grandeur Monseigneur Fallon, évêque de London, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, Mgr Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, l'honorable Joseph Bernier, secrétaire-provincial, l'honorable A. Turgeon, procureur-général de la province de Saskatchewan, M. A. J. Kimball, président du Club Catholique, le R.P. Cahill, O.M.I., supérieur des RR. PP. Oblats, à Winnipeg, le R.P. Patton, O.M.I., curé de la paroisse de Sainte-Marie, Winnipeg; le R. P. Coffee, S.J., curé de la paroisse de Saint-Ignace; M. l'abbé Lee, curé de la paroisse de Saint-Edouard, le R.P. Gagnier, S.J., recteur suppléant du collège de Saint-Boniface; M. l'abbé Lamy, directeur des *Cloches de Saint-Boniface*.

Les autres tables étaient séparées, et l'on dina par groupes de quatre, six, douze, comme on voulut. Ce fut charmant. Un orchestre fit de la musique à peu près sans interruption. On joua "God Save the King," les vieux airs irlandais, nos airs nationaux canadiens et tout un répertoire de circonstance, choisi avec le plus grand tact.

Les toasts commencèrent vers les huit heures et demie et durèrent jusqu'à environ minuit et demie. Ce fut un régal d'éloquence. Avant de se mettre à table, et immédiatement après que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque eut récité le *Benedicite*, les convives chantèrent, debout, le *Dieu sauve le Roi*. En annonçant la série des toasts, M. le président esquissa l'histoire du catholicisme dans l'Ouest canadien. Il rappela successivement les travaux des Provencher, des Taché, des Langevin; il passa en revue les progrès accomplis: il déroula le tableau de nos cathédrales, de nos églises, de nos académies, de nos couvents, de nos hôpitaux, de toute la richesse d'œuvres dont s'entoure l'Eglise catholique de ce pays. Il y a aujourd'hui dans l'Ouest trois cents soixante-quinze milles catholiques, qui ont plus que jamais l'intention de faire en sorte que l'Eglise catholique vive, qui veulent qu'on leur reconnaisse leurs droits, tout comme du reste ils sont prêts à assumer leurs responsabilités de citoyens.

### S. G. Mgr l'Archevêque

La santé du Pape devait naturellement avoir comme répondant Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. Sa Grandeur parla éloquemment, d'une éloquence significative.

"C'est réellement une soirée de fierté que je passe en ce moment, dit Sa Grandeur. Je suis très honoré d'avoir à répondre à la santé de N. T. S. Père le Pape. La papauté est pour nous, catholiques, la plus sublime chose qu'il y ait au monde. La papauté représente le Fondateur de l'Eglise, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous pratiquons ce qui nous a été enseigné, et nous rendons à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il en est Un qui est au-dessus de tous les rois et tous les pontifes; c'est Celui qui vint sur la terre pour racheter l'humanité. Celui-là a pour représentant le pape de Rome, notre Saint-Père. Il n'y a personne qui dira que la papauté n'a pas fait plus pour le bien de l'humanité qu'aucune autre institution dans le monde. Elle a combattu pour la liberté religieuse dans tout l'univers. Il n'y a pas d'époque où les catholiques aient été plus unis au pape qu'à l'époque actuelle; il n'y a pas d'époque où ils eurent plus d'affection et plus d'amour pour le chef de l'Eglise; il n'y a pas d'époque où le Pape ait été plus obéi ; ce serait à peu près impossible de détacher aucune nation de la papauté. De sorte que, il n'y a rien d'étonnant à ce que, même en dehors de l'Eglise catholique, on respecte le chef de l'Eglise. N'avons-nous pas vu de nos jours le roi Edouard VII, d'honorée mémoire, et une autre tête couronnée, l'empereur d'Allemagne, aller rendre hommage au pape Léon XIII ? Ce n'était pas là seulement de la diplomatie, c'était aussi, plus ou moins, un acte de réparation pour les années de séparation de deux grandes et nobles nations.

Il n'y a pas de dynastie qui ait fourni des hommes plus illustres que la dynastie des papes de Rome. Et le pontife actuel est remarquable. On dit qu'il fait des miracles et qu'il guérit les malades,—c'est parce qu'il représente le Christ. Il peut ne pas s'embarrasser de la diplomatie terrestre, mais il a la sagesse de Dieu et il a accompli les plus magnifiques œuvres dans le gouvernement de l'Eglise. Même à l'extérieur son œuvre est grande aussi. Il y a encore des erreurs dans le monde, certes, mais la chose n'est pas nouvelle. Le rationalisme du troisième du quatrième et du cinquième siècles a eu comme adversaires les Pères de l'Eglise. L'Eglise était montée sur le trône de César, elle avait connu trois cents ans de persécution. Ce n'était rien comparé au danger du rationalisme. Ces erreurs ont recommencé de nos jours, et le pape a dû les combattre. Je fais allusion ici à l'hérésie du modernisme, qui touche à l'essence même de l'Eglise, puisqu'elle nie jusqu'à la divinité du Christ. On nie les droits de l'Eglise par des arguments spéciaux. Le croyant doit se soumettre à l'Eglise, mais l'homme de science est indépendant ! Le pape doit combattre ces coupables et si périlleuses contradictions. C'est la gloire de Pie X d'avoir fait, et de faire, ce travail. Le monde entier devrait lui en être reconnaissant puisqu'avec ces théories du modernisme on menace le monde jusque dans ses fondations. Si vous niez Dieu, le socialisme et la révolution surviendront. Si le Christ n'est pas Dieu il n'y a pas de Dieu pour nous. Comme les enfants loyaux du pape Pie X, nous devons comprendre mieux que les autres ce qu'il a fait pour nous et pour le monde; et ce soir notre pensée doit aller vers lui pleine de gratitude et de bons souhaits.

M. P. J. Healey répondit au toast de la Puissance du Canada. Il le fit en remplacement de l'honorable M. Doherty, ministre de la Justice, qui ne put quitter Ottawa malgré son désir d'être présent au banquet.

M. Healey fit le tableau des richesses de notre pays, de sa grandeur, de ses espérances. Il montra combien les catholiques étaient loyaux au régime politique auquel ils sont appelés à participer. Il termina ainsi son discours: "Mais, catholiques, indissolublement attaché à notre foi, fiers de la Sainte Eglise, notre mère, fiers de nos évêques et de notre clergé, nous ne permettons à personne de se considérer plus que nous loyaux et dévoués au pays et à la Couronne."

Le discours en réponse au toast du *Catholic Club* fut assigné à M. Alex. Kimball, président du Club, qui le fit en termes appropriés et qui invita les catholiques à se grouper encore davantage.

### S. G. Mgr Fallon

Le discours suivant fut prononcé par Sa Grandeur Monseigneur Fallon, évêque de London; sujet: *le rôle des laïques*. L'évêque de London est un orateur éloquent et puissant. Il possède un extérieur qui annonce la force, et son verbe est aussi très vigoureux. Son discours, comme celui de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, a été salué par de vifs applaudissements. A la fin de ce discours, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface a quitté son siège et a été donner l'accolade au prélat de London. Le geste était noble, et il toucha les cœurs.

Monseigneur l'évêque de London posa d'abord comme principe que la mission particulière du catholique laïque était de travailler à son propre salut. Il devait se conduire de telle sorte que, à l'heure de la mort, il pût être jugé digne de la miséricorde divine. Mais le laïque a d'autres devoirs, d'un ordre extérieur. Le laïque, s'il veut être bon catholique, doit être aussi bon citoyen; il a des devoirs vis-à-vis l'Eglise, et il en a vis-à-vis l'Etat; il doit loyauté inébranlable aux deux ordres. On avait parlé de *loyauté* dans la journée à Winnipeg ! Mais il est un peu tard, déclara l'évêque de London, pour essayer de faire une leçon de loyauté aux catholiques! Ce n'était pas le temps où Sir Edward Carson prépare les soldats en Irlande pour résister à l'autorité qu'on devrait choisir pour parler de loyauté aux catholiques de Winnipeg. C'est à rendre malade un homme de bon sens...

Les catholiques laïques doivent comprendre que l'accord entre l'Eglise et l'Etat a toujours bénéficié aux deux institutions. La formule la plus parfaite de cet accord serait celle où l'Etat s'inclinerait devant l'Eglise dans les questions spirituelles, les choses temporelles étant laissées à l'Etat. L'histoire nous apprend que chaque fois que l'Eglise et l'Etat ont travaillé en harmonie, l'humanité en a bénéficié. L'Eglise catholique est une école de sagesse et de justice. Toute la législation et la jurisprudence sont basées sur la doctrine catholique. Toutes les institutions britanniques étaient, à l'origine, à base de doctrine catholique. Aussi, les laïques doivent-ils être attachés à leur religion. Les non-catholiques ont une petite opinion du catholique qui manque de convictions, ou qui manque de l'énergie nécessaire pour défendre ces convictions.

Les catholiques doivent être au courant des devoirs de l'Etat vis-à-vis de la Religion. Ils doivent savoir que l'Etat est tenu de respecter les droits des enfants catholiques et la conscience des parents catholiques. Les gouvernements doivent respecter les libertés individuelles et particulières, mais les laïques doivent comprendre que s'ils s'abandonnent eux-mêmes, l'Etat, d'ordinaire, ne leur conservera pas les prérogatives qu'ils sont si tièdes à défendre. Quand un homme perd sa liberté personnelle il perd une partie de sa dignité. Souvent les cours et les législatures ne tiennent pas assez compte des libertés personnelles. Les laïques catholiques peuvent se rappeler la liberté dont jouissait le moyen-âge. Quoiqu'on en dise c'est l'Eglise qui a été le champion de la liberté; ce sont les barons catholiques et les évêques catholiques qui ont forcé le roi Jean à signer la *Grande Charte*. Ici Sa Grandeur fit une revue de la magnifique galerie des hommes politiques catholiques modernes: Garcia Moreno, dans l'Equateur; Frédéric Ozanam, en France, Windthorst, en Allemagne, O'Connell, en Irlande. Ces génies, ces grands cœurs, doivent inspirer nos hommes publics d'aujourd'hui, — les Fitzpatrick, les Laurier, les Doherty, les Murphy, les Bernier, les Turgeon, — les laïques sur lesquels nous comptons au Canada pour porter le drapeau de la religion.

### L'Hon. M. Bernier

L'honorable Joseph Bernier, répondit au toast de la province du Manitoba :

"Je réponds avec empressement à ce toast porté à la province du Manitoba—avec un empressement d'autant plus grand qu'on m'a tenu ce matin par le téléphone des conversations révélant une telle ignorance et de tels préjugés que je veux déclarer tout de suite à qui veut l'entendre que je suis fier d'être ici ce soir. Et une des raisons de cette fierté, c'est que je ne peux pas rencontrer d'auditoire plus loyal à Sa Majesté le roi d'Angleterre. Il serait peut-être un peu délicat pour moi de trop vanter ma propre province. Je ne voudrais pas heurter la fierté bien légitime de ceux des orateurs et des auditeurs qui représentent les autres provinces; par exemple, mon ami Turgeon, de la Saskatchewan, trouverait probablement des arguments pour prouver que sa magnifique province est sans égale dans le Dominion ! Je dois dire cependant ce que je crois être la vérité: la confédération canadienne se compose d'une chaîne de provinces dont le Manitoba est l'anneau central, de sorte que, du moment qu'on admet que le Canada est appelé à prospérer et former un puissant pays, on doit, je crois, être d'accord pour admettre aussi que l'anneau central doit être le plus fort de tous.

"Mesdames et Messieurs, j'ai assez de confiance dans ma province d'adoption pour croire que cette province du Manitoba donnera à toute la Puissance du Canada dans un avenir rapproché le plus grande leçon de tolérance qu'il est possible d'espérer. Nous avons sans doute de gros problèmes à résoudre. Malheureusement, depuis plusieurs années, des extrémistes appartenant à toutes les nationalités et à toutes les croyances religieuses, des brandons de discorde, ont fait de leur mieux pour enflammer l'imagination du peuple. Ils ont allumé le feu de la passion et de la zizanie dans le domaine des races et des religions. Des hommes honnêtes, de toutes religions, ont ainsi été amenés à se faire sincèrement des opinions erronées sur une foule de choses. Je pense, cependant, que la majorité entend faire ce qui est juste.

"Je veux répéter ici une déclaration que j'ai répétée souvent, mais qui, je crois, doit l'être, et l'occasion m'en est plus que donnée ce soir : les catholiques adhèrent fermement aux institutions britanniques; et, parlant plus particulièrement pour ma nationalité, je veux dire que les Canadiens-français catholiques de ce pays sont des sujets très loyaux de Sa Majesté le roi d'Angleterre. Nous croyons à un seul souverain et à un seul drapeau. Nous sommes heureux d'appartenir au plus grand empire du monde et nous comprenons notre devoir envers lui. Nous ne le cédons à personne, entendez-le bien, en fait de fidélité à la couronne britannique; et cette fidélité elle n'a jamais bronché, même en face des attaques imméritées que nous avons subies de gens ignorants et étroits, qui se persuadent être les seules authentiques incarnations de la race anglo-saxonne. Nous voyons mieux que cela et nous voyons plus haut. Nos yeux sont toujours tournés vers le souverain de la Grande-Bretagne, et, comme Canadiens, nous croyons que chaque fois que la Grande Bretagne est attaquée le Canada est aussi attaqué. Lorsque Londres, centre de l'empire, sera en danger, nous serons en danger. Les combats de la Grande Bretagne sont nos combats, et la protection qui a été accordée aux autres colonies, qui est actuellement accordée aux différentes parties de l'empire par le drapeau britannique, impose à chaque partie de l'empire l'obligation de faire ce qui est nécessaire pour la préservation du drapeau britannique.

"Je désire déclarer d'une manière précise que les Canadiens-français veulent apprendre l'anglais, en même temps qu'ils apprendront leur propre langue. Au Manitoba, aujourd'hui, nos enfants apprennent la langue anglaise de telle sorte que quand ils laisseront l'école ils pourront parler l'anglais aussi facilement et d'une manière aussi parfaite que leur langue maternelle. Nous croyons fermement au système d'enseignement bilingue, qui donnera à nos enfants l'avantage d'une connaissance parfaite des deux langues; mais que tout le monde comprenne que nous ne permettrons jamais à personne de nous empêcher de parler notre langue. Si nous sommes fiers de l'empire dont nous faisons partie, nous sommes aussi fiers de notre sang, nous sommes fiers de notre langue, nous sommes fiers de notre religion. Nous pouvons être loyaux à notre roi et loyaux en même temps à notre nationalité. Nous pouvons parfaitement apprendre l'anglais et en même temps apprendre notre langue, et c'est ce que nous sommes bien déterminés de faire. Avis à tout le monde.

Les convives de ce banquet se recrutent parmi toutes les nationalités. Nous sommes tous catholiques. Il me semble que, à part la communauté de religion, il devrait y avoir parmi nous une action concertée pour protéger et faire respecter la langue que chaque homme a apprise sur les genoux de sa mère.

En 1775 et en 1812, les Canadiens-français ont sauvé le Canada à la couronne anglaise, et le fait que, à cette époque, un faible percentage seulement du peuple Canadien-francais pouvait comprendre et parler l'anglais n'a pas empêché ce peuple canadien-français de faire son devoir. En 1870, les Métis français ont aussi conservé nos plaines de l'Ouest à la couronne britannique. Les Métis ont été l'avant-garde du christianisme et de la civilisation dans cette moitié de continent canadien, et que personne n'aille jamais l'oublier.

Nous désirons tous une grande province. Malgré son territoire, notre province du Manitoba ne sera jamais grande, et le Canada lui-même ne sera jamais un grand pays, à moins qu'on n'adhère fermement aux principes que je viens d'énoncer. A nous, catholiques, il incombe une tâche de paix et de revendication; et à moins que nous ne soyions parfaitement unis, nous ne pourrons accomplir cette tâche. Soyons francs ce soir. Je présume que ce banquet n'a pas été organisé seulement pour nous permettre de faire un bon dîner. On a dit par exemple dans le passé que les Anglais et les Français ne pouvaient guère vivre ensemble; que les Irlandais et les Canadiens-français devaient nécessairement se battre. Je crois que tout cela est inexact. Il peut y avoir dans les deux camps des agitateurs qui croient que le courage trouve son expression dans des mots emportés, mais je crois que tout homme de bon sens dira avec moi que le vrai courage, le vraie chevalerie, trouvent leur véritable expression dans le calme, dans la justice, dans le respect les uns pour les autres, dans la largeur de vues nécessaire à un pays qui veut bâtir sur le roc et non sur le sable.

### L'Hon. M. Turgeon

L'honorable Alphonse Turgeon, procureur-général de la Saskatwan, a brillamment répondu au toast des provinces-sœurs. Faisant écho à ce qu'avait dit en badinant l'Hon. Secrétaire-Provincial, M. Turgeon affirma que s'il lui fallait énumérer, en particulier, les mérites de la Saskatchewan il parlerait jusqu'au matin,.

Le distingué ministre félicita les organisateurs du banquet, et promit que l'année prochaine le contingent de Régina serait encore plus considérable que cette année. En attendant, l'orateur nous assura des vœux de nos coreligionnaires des provinces situées à l'ouest de la nôtre.

M. Reardon, de la *North-West Review* répondit à la santé de la presse, et M. Frank Smith, à la santé des dames.

# LE SANG GAULOIS

XXVI

LE CAPITAINE LELIEVRE

Voilà un nom qui n'a rien d'épique !

Quel est pourtant ce capitaine Lelièvre ? Ce nom ne vous dit rien ? Apprenez donc ce qu'a fait le héros de Mazagran.

Nous sommes pendant la conquête de l'Algérie: 1840.

Le 2 février, le village de Mazagran est, en pleine paix, bloqué par 12,000 Arabes. A l'intérieur du village, non fortifié, se trouve une seule compagnie, décimée déjà par le feu et la maladie, réduite à 123 hommes !

L'alarme est donnée; chacun prend son poste au cri de "Vive la France" ; le drapeau tricolore est hissé au sommet de la casbah. On n'a presque pas d'eau, peu de munitions.

Bientôt les canons arabes, braqués à cinq cents mètres commencent le feu. Puis, cavaliers et fantassins se précipitent en trombe sur la petite casbah. C'est comme une mer de burnous, avec un hérissement de fusils et d'armes blanches. Ce sont des cris farouches, féroces, mêlés au tonnerre des détonations.

L'ennemi est accueilli par un feu roulant des Français; chacun d'eux vise froidement son homme, frémissant à la pensée que les munitions diminuent.

La lutte se prolonge, furieuse, jour, nuit, jour nuit... Les munitions étant fort entamées, le capitaine Lelièvre ordonne, ordre formel: "La baïonnette !... rien que la baïonnette !"

Exceptionnellement, quand la position parait critique sur un point, un ordre bref, qui vibre comme un coup de clairon retentit: Feu !...

Le casbah crache alors feu et fumée; le cercle des assaillants se desserre. Des morts et des blessés jonchent le sol,... et l'assaut recommence.

La marée humaine s'avance, monte sans relâche; on se fusille à bout portant; les baïonnettes rougies sont toutes faussées, tordues, brisées.

Décidément, ils sont trop ! Le capitaine Lelièvre ordonne qu'on amène le dernier tonneau de poudre, et dit au lieutenant Magnien: "Du moins, ils ne nous auront pas vivant! Si tout parait perdu, j'en voie un coup de pistolet dans ce tonneau."

Loque glorieuse et vivante, le drapeau flotte toujours là haut, roussi, troué de balles.

Depuis quatre jours, depuis quatre nuits, noirs de poudre, sanglants, frémissants, sublimes, mourants de soif et de faim, épuisés de fatigue, les défenseurs, les héros de Mazagran sont toujours à leur poste et connaissant la résolution désespérée de leur chef, ils l'acclament frénétiquement et tiennent comme des rocs !

Aucun secours n'étant en vue, tandis que les assauts répétés et les hurlements de démons se continuent autour de lui, sans répit, le capitaine Lelièvre murmure: "allons ! nous sauterons demain."

"Le lendemain," écrit Boussenard, "un soleil radieux éclaire la casbah démantelée, les soldats en lambeaux, hagards, méconnaissables, pouvant à peine se tenir debout.

Là haut, le vieux drapeau claque fièrement au vent.

Là-bas, pas un cri, pas un hennissement, pas un coup de feu. Rien que le silence, sous ce grand soleil que nul ne comptait plus revoir. La plaine est déserte.

Désespérant d'emporter cette bicoque," les 12,000 Arabes, laissant devant la casbah un millier de cadavres, emportant environ 1,500 blessés, se sont retirés devant 123 Français.

La compagnie n'a perdu que trois hommes !

Sans doute les autres ne sont pas très brillants; mais ils le sont assez pour pousser des cris enthousiasmes de "Vive la France", quand d'une voix que l'émotion fait trembler, le colonel du Barail, arrivant enfin avec quelques renforts, donne l'accolade au capitaine Lelièvre en lui disant: "Capitaine, au nom de la France, au nom de l'armée, je vous remercie !"

Ces braves étaient de sang Gaulois.

F. DENISET.

# AU MEXIQUE

La flotte américaine est maintenant rendue dans les eaux du Mexique. Elle a établi le blocus complet. Sur terre, c'est-à-dire sur la ligne frontière des deux pays, le gouvernement des Etats-Unis a aussi bloqué toutes les communications. Le président Wilson a eu soin de faire remarquer qu'il ne vise que le despote Huerta, coupable entre bien d'autres choses de laisser une insulte au drapeau américain sans réparation convenable. M. Wilson se déclare toujours l'ami du peuple mexicain. Cependant si Huerta persiste il faudra bien tirer du canon. Le peuple américain est prêt à faire tout cela.

Quelques heures après que les bateaux furent en marche les Mexicains ont cru que les choses allaient s'arranger: Huerta consentait à saluer de vingt-et-un coups de canon le drapeau étoilé, mais il voulait que le salut fût rendu par les vaisseaux américains. Les Etats-Unis consentirent. Puis, Huerta expliqua que ce qu'il voulait c'était un coup de canon pour un coup de canon, les batteries mexicaines et américaines tonnant alternativement. Le président des Etats-Unis et le secrétaire d'Etat, M. Bryan, one refusé ces conditions. "Saluez d'abord, ont-ils répondu à Huerta, et vous pouvez compter sur l'engagement d'honneur que les Etats-Unis prennent de tirer ensuite leurs vingt-et-un coups de canon." Huerta refusa de bouger, et les vaisseaux et les militaires sont partis pour le Mexique. Le Congrès s'est réuni lundi et mardi et a voté les crédits nécessaires aux expéditions. Il ne paraît pas douteux que les Etats-Unis vont réussir à brider le despote assassin qui s'est emparé du pouvoir au Mexique, Huerta.

* * *

DERNIERE HEURE. — Les Américains se sont emparés de Vera Cruz, après avoir livré un sanglant combat au général mexicain Maas.

* * *

Au moment d'aller sous presse, on nous apporte la nouvelle que M. O'Shaughnessy, le chargé d'affaires américain a été assassiné à Mexico.

**Prière à nos correspondants de nous adresser leurs communications au plus tard le lundi, et de n'écrire que sur un seul côté du papier.**

# Chronique de la Province

### STE. AGATHE

Monsieur J. B. Lauzon vient d'ouvrir sa campagne électorale dans le comté de LaVérendrye, par une grande assemblée tenue à Ste. Agathe, le 14 avril.

La réunion était présidée par M. Arthur Gratton; la vaste salle était remplie d'auditeurs. Parmi les principaux citoyens, nous avons remarqué MM. Félix Lemoine, F. D. Lemoine, Joseph Joyal, C. Nolette, Pierre Beaudoin, Arthur Lemoine, Raphael Olivier, Euclide Olivier, Lucien Bourassa, E. Lebeuf, E. Vandal, P. Lemoine, J. Lapointe, P. Péloquin, Jos. Bilodeau, E. Joyal, L. Toupin, A. Brémeau, F. Pallard, D. Dorge, G. Vilandée, F. Sorin, George Péloquin, A. Alarie, Albéric Lemoine, J. Dorge, A. Pilon, E. Gauthier, A. Courcelles, B. Bériault, A. St. Onge.

M. J. B. Lauzon remercia les personnes présentes de leur accueil sympathique et se dit heureux de se trouver à Ste. Agathe, au milieu de ses amis fidèles; il faisait ici allusion à son passage à Ste. Agathe en 1877; il ajoute: "quelques bons amis ont disparu, je le regrette, mais votre vieux capitaine a survécu au naufrage. Je reviens devant vous représentant les mêmes idées, le même programme qu'autrefois; ma ligne de conduite sera à l'avenir ce qu'elle a toujours été par le passé. Si je suis élu député de LaVérendrye, le plus beau comté français du Manitoba, je continuerai de lutter, je revendiquerai les droits de notre belle langue française."

M. Lauzon fait ensuite l'éloge de la famille Bernier: "Le Sénateur Bernier, dit-il, était un homme consciencieux, un homme de devoir, toujours debout pour la défense de nos droits, c'était un grand journaliste, écrivain distingué; puis il ajoute que l'honorable

M. J. B. LAUZON

Joseph Bernier regrette que ses nombreuses occupations l'aient empêché de venir ce soir, mais qu'il est présent par la pensée; il m'a prié, dit M. Lauzon, de remercier ses anciens électeurs de la confiance qu'ils lui ont accordé par le passé et de déclarer qu'il viendra prochainement dans le comté faire la lutte pour la bonne cause à mes côtés.

M. Lauzon s'attaque ensuite aux spoliateurs de nos droits; il déclare que si jamais M. Norris arrivait au pouvoir il nous enlèverait les libertés incomplètes que nous avons.

Quand à l'abolition du bar, qui fait partie du programme de l'opposition, M. Lauzon dit que M. Norris n'est pas sérieux et qu'il ne peut abolir la loi; que ce moyen n'est d'ailleurs pas pratique; que, pour enrayer le mal, que cause l'intempérance, il faudrait d'autres remèdes que ceux qui sont préconisés dans le programme Norris.

Je suis en faveur de notre loi actuelle de licences, bien comprise et bien appliquée; on peut y faire des changements; mais n'oubliez pas que nos municipalités sont libres d'accorder ou de refuser des licences.

Pour ce qui est des travaux publics, le gouvernement est a doter la province d'une école d'agriculture qui n'a pas de rivale sur ce continent; de plus le gouvernement a voté la somme de deux millions et demi pour l'amélioration de nos routes rurales; nos finances sont en excellent état, nous avons eu cette année un surplus de plus de quatre cents mille piastres. Vous devez appuyer le gouvernement Roblin parce qu'il est un gouvernement de progrès, un gouvernement d'hommes d'affaires, un gouvernement qui accorde dans les circonstances actuelles beaucoup aux Canadiens-français —aussi notre gouvernement est-il appuyé par tous les hommes d'affaires; nous sommes assurés de la victoire dans la prochaine lutte.

Nous allons faire la révision des listes prochainement; surveillez-les, faites bien, faites entrer tous les voteurs, libéraux comme conservateurs.

Je sollicite votre appui, unissez-vous, et je puis vous dire que nous sommes assurés du succès et quand je serai à la Législature je puis vous assurer de mon appui loyal et sincère à toutes vos revendications légitimes.

### THIBEAULTVILLE

Il y a quelques semaines nous parlions d'un voyage en décembre dernier par M. Ed. Smith, dans la province de Québec. A son retour deux familles sont venues s'établir à Thibeaultville: M. Lucien Lacerte et M. Herménégilde Lamy. Ces MM. sont très satisfaits du pays. Quatre autres nous sont arrivés la semaine dernière. M. Lacerte et M. Nestor Boisvert qui sont venus voir le terrain; et ont passé une semaine parmi nous, nous ont quittés en nous promettant qu'ils reviendraient s'établir avec leur famille qui habite à Montréal.

Voici ce que ces MM. disent de notre localité et du terrain: "Nous trouvons la place plus avantageuse que vous nous l'aviez annoncé, lorsque vous nous avez fourni des renseignements à Montréal. Si nos terres de Québec étaient aussi aisées à faire que les vôtres et d'aussi bonne qualité on ferait fortune en moins de dix ans.

Pour préparer 350 acres de terre, comme vous en avez ici, à recevoir la semence, cela prendrait deux générations par chez nous tandis qu'ici en trois ans tout est fait. On nous parle des terres en bois ! Mais c'est chose facile que de les défricher. De plus, ce qui semble être un grand avantage, nous avons remarqué avec plaisir l'excellent accord qui règne chez vous entre tous les habitants. L'autre soir à l'école William nous pensions bien qu'il s'élèverait certaines difficultés, mais non, tout s'est passé bien paisiblement. Approuvé disait un contribuable et immédiatement tous les autres consentaient.

Quel était le but de cette réunion à l'école William? Il était question de former un nouvel arrondissement scolaire aux environs de Ste-Geneviève et on demandait à l'école William de céder quatre sections de terre. Notre arrondissement n'étant formé que de 16 sections; trois arbitres vinrent pour juger la cause: M. Michel Lagimodière de Saint-Boniface, qui nous honorait de sa présence, proposa de donner une section en faveur de M. Albert Morin qui était à une distance de trois milles de l'école William. La proposition fut secondée par M. Edmond Smith, président de l'école William. Tous furent satisfaits de cet arrangement; et on se sépara dans les meilleurs termes, promettant à M. le Président de revenir encore."

—M. Ed. Smith qui a été chercher trente vaches à Montréal, en décembre dernier, offre à tous ceux qui désirent améliorer leurs troupeaux avec des élèves de ces animaux, de leur vendre de jeunes veaux à des prix des plus raisonnables ou changer avec très peu de retour afin d'encourager les éleveurs d'animaux. Les premiers arirvés seront les premiers et les mieux servis.

—Depuis le 10 avril nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de M. Napoléon Paradis, de Christieville, P.Q., avec une famille composée de cinq personnes, celle de M. Uldérique Mallier de St. Sauveur, P.Q. Voici ce que ce dernier dit de la place: "C'est beau par ici, si beau que je crois bien ne jamais retourner chez nous, pas même en promenade. Défricher la terre ! Cela me semble bien aisé par ici. Il n'y a pas de côtes, tout est uni ! Si nous étions arrivés plus tôt nous aurions aujourd'hui des terres qui feraient le bonheur de nos familles."

Ces messieurs se sont établis dans le voisinage de M. Smith, à un mille de l'école. Ils ont amené un char contenant huit vaches à lait, toutes de belles qualité, une paire de chevaux, et leur ménage. Nous espérons bientôt renforcer nos rangs, car notre place est digne d'être encouragée. Nous avons la ligne du chemin de fer à trois milles de notre école et nos chemins sont des meilleurs: ce qui nous a valu les compliments des étrangers qui passent par chez nous de ce temps-ci et en particulier surtout M. Charbonneau, l'agent général de la compagnie "Empire Cream Separator". M. B. Bédard, de Ste. Anne, nous a fait visite ces jours derniers et nous a également complimentés sur nos chemins. Oui, nous avons de beaux chemins ! Remerciements à ceux qui les ont faits, mais plus encore à celui qui les a payés. Disons-le à haute voix: le gouvernement Roblin.

# LA COLONIE SUISSE

La Société de la Colonie Suisse de cette province s'est organisée sur de nouvelles bases qui lui permettent de recevoir dans ses rangs tous ses compatriotes de langue allemande, française, italienne, romanche et "anglaise"; elle a obtenu du Gouvernement Provincial des lettres d'incorporation qui lui donnent la personnalité civile; ses statuts révisés devront être prochainement imprimés dans les différentes langues nationales; l'entrée dans l'Association Suisse de l'Amérique du Nord est à l'étude: l'affiliation à cette puissante organisation, mutuelle et patriotique, donnerait aux membres la faculté de protéger les leurs, en cas de décès, de maladie, etc., à un taux relativement modéré.

Il y aura ce soir, mercredi, réunion des Suisses dans les salles du Winnipeg Industrial Bureau.





## Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.



## ON DEMANDE

Des hommes sont demandés de suite pour suivre les cours de l'Ecole des Machines à Gazoline à Winnipeg. On y apprend à conduire et réparer les Locomobiles à Gaz, les automobiles, et les chariots automobiles—aussi les machines Marines fixes, et Traction à la Gasoline. Quelques semaines de leçons sont seulement nécessaires. Nous avons une agence gratuite d'emplois qui est notre propriété dans presque chaque grande ville du Canada et des Etats-Unis. Ecrivez ou voyez-nous pour pamphlets illustrés.

**Rue Main, Winnipeg**
*(En face de l'Hôtel-deVille)*
*(En haut)*



**On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.**

# De par le Monde

### Ontario vote $5,000 pour le Monument Cartier.

Le comité du centenaire Cartier a reçu un message de Toronto lui annonçant que l'assemblée législative avait voté un montant de $5,000, pour la contribution de la province d'Ontario au monument de l'illustre homme d'état canadien. La promesse de sir James Whitney, premier ministre, se trouve ainsi remplie.

### Waterloo, morne plaine....

Bruxelles—La Chambre a adopté à l'unanimité un projet de loi tendant à conserver au champ de bataille de Waterloo son aspect actuel.

### Québec préfère se tenir à l'écart.

Québec.—La chambre de commerce de Québec, appelée à se joindre aux autres chambres de commerce du Canada pour aller demander au gouvernement fédéral de construire le canal de la baie Georgienne, a décidé de n'en rien faire. M. Jos. Picard, président, a écrit à la fédération des chambres de commerce du Canada que la chambre de commerce de Québec croit qu'il vaut mieux ne pas entreprendre cette tâche gigantesque avant d'avoir connu ce que feront les deux nouveaux chemins de fer transcontinentaux du G.T.P. et du C.N.R. pour améliorer les communications entre l'est et l'ouest du Canada.

### Un prix accordé au Roi Victor-Emmanuel.

Paris.—L'académie des inscriptions, de Paris a décerné son grand prix de numismatique, le prix Duchalais, au roi Victor-Emmanuel, pour la collaboration si importante au grand "Corpus nummorum Italicorum", qui comprend déjà quatre grands volumes et se poursuit sous la direction très active du souverain.

### EMPRUNT TURC EN FRANCE

Paris.—Le gouvernement français a signé une convention avec la Turquie, par laquelle il autorise celle-ci à contracter un emprunt en France. En retour, la France recevra quelques avantages dont la nature n'est pas publiée. On ne dit pas non plus quel sera le montant de l'emprunt, ni à quel taux il sera émis.

Djavid Bey, ancien ministre des Finances de la Turquie, qui a passé les six derniers mois à Paris, pour travailler à ces négociations, partira prochainement pour Constantinople, afin de se faire autoriser par le Sultan à terminer la transaction.

### RECOMPENSE AUX BRAVES

New-York.—Le capitaine Paul Kreibohm, commandant le "Kroonland" de la ligne Red Star, quatre de ses officiers et trente-cinq de ses marins ont reçu des médailles d'honneur de la part de la Société des Sauveteurs de New-York pour la bravoure qu'ils ont montrée en sauvant quatre-vingt-huit naufragés du "Volturno," qui était en flammes sur l'océan, en octobre dernier.

### ENTENTE CORDIALE

L'entente cordiale entre la Grande-Bretagne et la France vient d'avoir dix ans. Elle paraît plus harmonieuse que jamais, et les Canadiens ne sont pas les derniers à s'en réjouir.

### EXPLORATION AU POLE SUD

Londres.—Une nouvelle exploration est projetée pour le pôle Sud. Le docteur Nordenskjold, l'amiral Polendar et Cunar Andersen en auraient la direction.

Le départ se ferait cet été; les plans ne sont pas encore définitivement fixés, mais il est probable que les explorateurs placeront un poste d'observation sur la côte est de la terre Graham. Ce poste d'observation sera composé de six hommes et demeurera là pendant cinq ans.

M. Stackhouse s'est déjà mis en relations avec le docteur Nordenskjold, il lui a fourni toutes les indications au sujet de l'expédition anglaise; de son côté, l'explorateur suédois a promis de donner tous les détails de son expédition à M. Stackhouse.

La dernière expédition du docteur Nordenskjold, en 1903, ne put accomplir tout ce qu'elle s'était proposé de faire. Son navire, l'"Antartic", fut écrasé par les glaces, au large de la Terre Graham, et l'équipage dut se diriger vers le nord, où un navire argentin recueillit ces hardis explorateurs.

### AU CIMETIERE EN AEROPLANE

#### Dernières volontés d'un vieux pingre

Londres.—Les journaux de St-Pétersbourg nous apprennent qu'on vient d'utiliser un corbillard dernier cri.

Ivan Sopornowski, un millionnaire doublé d'un vieux pingre qui, sa vie durant, n'a jamais voulu monter à bord même d'un tramway, a offert dans son testament la somme de $100,000 à l'aviateur qui consentirait à le porter dans son cercueil au cimetière. Un jeune aviateur nommé Pensoff se présenta aussitôt qu'on eut ouvert le testament et annonça sa résolution d'exécuter la volonté du défunt.

Il plaça le cercueil sur son biplan et vola jusqu'au cimetière où il faillit se tuer en atterrissant dans cette forêt d'épitaphes. Les exécuteurs testamentaires lui remirent alors la somme convenue.

### MORT D'UN INVENTEUR

Monte-Carlo. — Ferdinand Forest, l'inventeur du moteur à explosion, est mort subitement en faisant l'essai d'un nouveau canot automobile, avec lequel il essayait de battre le record de vitesse du mille marin. Le canot est venu heurter la jetée du port. Les dégats ont été peu importants, mais le contre-coup a été fatal à l'inventeur qui souffrant d'une maladie de cœur, a succombé à une embolie.

M. Forest avait été le premier à construire une machine à quatre cylindres et à employer une magnéto pour l'allumage.

### LA FLOTTE DU CANADA

Ottawa.—On estime à $26,908,950 le capital investi dans les 8,546 vaisseaux du gouvernement canadien. Le nombre d'hommes que nécessite le service de cette flotte est de 43,968. C'est ce qui ressort d'un rapport qui vient d'être publié. Le nombre des vaisseaux enregistrés est de 8,545 et le tonnage enregistré est de 896,965, augmentation de 344 sur l'année dernière.

### Un ruban qui vaut la peine

New-York. —Depuis qu'il a été inauguré, il y a plus d'un an, le Bureau de Censure des Vues Animées a examiné des films pour une longueur de 2,000 milles, soit $40,000 pieds, par jour. On remarque qu'un certain nombre de films qui ont été rejetés au commencement de l'année dernière, sont revenus de nouveau. Ils ont été de nouveau condamnés.

### On veut former une quadruple alliance.

Londres — Le *Daily Citizen* annonce que des négociations ont été entamées, à Saint-Pétersbourg, en vue de convertir en triple alliance la triple entente. L'Allemagne serait tôt ou tard forcée de se joindre à cette nouvelle alliance et assurer ainsi la limitation des armements.

### Un tableau volé

Bruxelles. — Une célèbre peinture de Van Dyck, représentant la Ste-Vierge avec l'Enfant Jésus sur ses genoux, a été volée récemment dans l'automobile qui la transportait de Bruxelles à Anvers. Ce tableau est évalué à $50,000.

C'est le premier objet d'art d'une grande valeur qui ait été volé en Europe depuis l'enlèvement de la Joconde au Louvre. La police belge prend toutes les mesures possibles pour empêcher le transport du tableau hors du pays.

### Invention de l'orgue

L'invention de l'orgue est attribuée à Ctésibius, barbier d'Alexandrie, environ 250 ans avant J.-C., et au grand Archimède, 220 ans avant l'ère chrétienne. L'orgue a été apportée de Constantinople en Europe et les églises s'en servirent pour les offices religieux en l'an 650. D'abord en usage dans les églises d'Italie, elles se sont répandues graduellement dans les autres contrées européennes. Pour fins religieuses il semble que parmi les instruments inventés par l'homme nul ne peut remplacer l'argue.

### Mme Caillaux à St-Lazare

Paris—Au nombre des nouvelles faveurs accordées récemment à Mme Caillaux, on remarque, dit le journal *Paris-Midi*, l'installation d'une sonnerie électrique entre sa chambre et la cellule de la prisonnière qui lui sert de femme de chambre, la permission de faire venir un coiffeur deux fois par semaine, et d'user des soins d'une manicure tous les huit jours.

La lecture des journaux est interdite aux prisonnières, mais on a fait dévier le règlement en sa feveur en lui permettant de s'abonner à une agence de coupures de journaux, qui lui fait parvenir ainsi toutes les nouvelles de la journée.





## Cite de St. Boniface

DES Soumissions scellées, endossées "Soumissions pour Egoûts", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures p.m., vendredi le 24 avril 1914, pour la construction d'égouts sur la rue Aulneau, de la rue Despins à la rue Victoria, et sur Victoria de la rue Aulneau à la rue St. Jean Baptiste, et sur la rue St. Jean-Baptiste de la rue Victoria à la rue Bertrand, et sur la rue Bertrand de la rue St. Jean-Baptiste à la rue DesMeurons.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou de billets de banque d'un montant égal à 5% du montant de la soumission.

La plus basse ou haute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur de la Ville, à l'Hôtel-de-Ville, St. Boniface.

J. B. COTE,
Greffier.

25





## Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées Soumissions pour Recipient à charbon, seront reçues par le soussigné jusqu'au lundi, 27 Avril, pour recipients à charbon, pour la Nouvelle Salle de Pouvoirs de Winnipeg.

Plans et spécifications peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnés d'un chèque accepté d'une valeur de 5 (cinq pour cent) du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Provincial au cas où le soumissionnaire refuserait de ratifier son contrat par écrit, où l'ayant fait négligerait d'en exécuter toutes le sconditions.

Aucune soumission, même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, Man.,
18 avril 1914. 25





## Soumissions

DES Soumissions cachetées et marquées Soumissions pour Ventilateurs, seront reçues par le soussigné jusqu'au lundi 27 avril prochain à midi, pour appareil Economisateur et Ventilateur dans la Nouvelle Salle des Machines à Pouvoir, à Winnipeg.

Plans et spécifications peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnés d'un chèque accepté d'une valeur de 5 (cinq pour cent) du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Provincial au cas où le soumissionnaire refuserait de ratifier son contrat par écrit, où l'ayant fait négligerait d'en exécuter toutes le sconditions.

Aucune soumission, même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, Man.,
18 avril, 1914. 25

## Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées Soumissions pour Chaudières et Fournaises, seront reçues par le soussigné jusqu'au samedi 23 Mai pour les chaudières et fournaises nécessaires pour la nouvelle Salle de Pouvoirs de Winnipeg.

Plans et spécifications peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnés d'un chèque accepté d'une valeur de 5 (cinq pour cent) du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Provincial au cas où le soumissionnaire refuserait de ratifier son contrat par écrit, où l'ayant fait négligerait d'en exécuter toutes le sconditions.

Aucune soumission, même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, Man.,
18 avril 1914. 25-28

FEUILLETON DU *MANITOBA*

# UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 29

(*Suite*)

En voyant entrer Sir Arthur Gosford, le capitaine fut frappé de l'altération de ses traits, si changés depuis qu'il l'avait laissé le matin, à la porte du consulat d'Angleterre.

—Qu'avez-vous donc, Sir Arthur? vous n'êtes pas reconnaissable.

—J'ai besoin de vous voir en particulier; j'ai un service à vous demander.

—Avec plaisir: voulez-vous entrer dans ma chambre? M. Préau voudra bien vous excuser quelques instants.

—Pas d'excuse, répondit l'avocat, en se levant de table; je vais lire les journaux en attendant.

—Un grand malheur, capitaine, lui dit Sir Arthur aussitôt qu'ils furent seuls, un grand malheur m'est arrivé; Miss Sarah Thornbull est disparue.

—Miss Thornbull disparue !

—Oui ! ce que je pressentais ce matin n'est que trop réel ! Elle a été enlevée par Antonio Cabrera !

—Enlevée ! par Antonio Cabrera ! Vous m'épouvantez.

—La chose n'est quet rop vraie! voici un billet que Clarisse a trouvé parmi les effets de Miss Thornbull. Son évanouissement à bord du *Zépkyr*, quand elle reconnut le pirate, est maintenant expliqué.

—Pauvre jeune fille ! Et que pensez-vous faire ?

—C'est ce que je ne sais pas ; et c'est pour ça que je suis venu vous voir. Je suis au désespoir.

—Il n'y a pas de temps à perdre; il faut courir après le ravisseur. Avez-vous quelqu'idée de la direction qu'il a prise ?

—Non. Seulement je sais qu'il lui donnait rendez-vous à la place Lafayette, pour avant-hier soir.

—Vous ne savez rien de plus?

—Rien de plus !

—Ah ! j'y pense: j'ai......

Le capitaine, sans finir sa phrase, sortit précipitamment de sa chambre,alla chercher André Lauriot qui l'attendait, et rentra bientôt avec lui.

—Voici l'homme, Sir Arthur, lui dit le capitaine en lui montrant Lauriot, qui peut le mieux vous aider.

Sir Arthur examina la contenance et les traits de l'agent de police, et parut satisfait. Après lui avoir raconté ce qui était arrivé, il lui demanda ce qu'il en pensait.

—Ce que j'en pense? répondit Lauriot; c'est que c'est une vilaine affaire. Cebrera est un diable qu'il n'est pas aisé de prendre : d'abord il a mille endroits pour se cacher; en second lieu, quand on a découvert sa cache, on n'est pas toujours plus avancé, il est toujours armé jusqu'au dents.

—Ah ! reprit Sir Arthur avec animation, si nous pouvons le trouver, je réponds que nous le prendrons. Le principal, c'est de savoir où il peut être allé.

—Quand à cela, je pense que je puis vous le dire à peu près. S'il eût été seul, il serait probablement resté caché dans la ville, jusqu'à ce qu'il eût pu trouver un passage, dans quelque navire pour les Antilles; mais comme il est avec une jeune fille qui probablement l'embarrasserait, je ne serais pas surpris qu'il cherchât à gagner la baie de Barataria, où je sais qu'il est déjà venu plusieurs fois.

—C'est ce que je crains, dit le capitaine.

—Et moi aussi, ajouta Lauriot. Une fois dans les prairies flottantes, à travers les milliers de bayous, qui se croisent en tout sens dans ses fondrières, il y a vingt à parier contre un qu'on ne le découvrira pas avant qu'il ne parvienne à s'échapper sur quelque barque de pêcheurs d'huîtres, ou sur quelqu'un des sloops de pirates, qui infestent en ce moment les côtes du golfe, depuis que la guerre du Texas est commencée.

—Nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons le rejoindre. Je vous donne cent guinées, M. Lauriot, si vous me rendez Miss Thornbull, et cinquante pour Cabrera. Partons.

—Attendez un peu, reprit le capitaine, Trim va bientôt arriver; il connaît tous les bayous et toutes les prairies depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'à la baie Timballier. C'était dans ces bayous qu'il se tint caché, pendant plus de dix-huit mois qu'il fût marron; pauvre Trim ! Depuis ce temps, je ne sais combien de fois il m'a mené à la chasse, en pirogue, à travers tous ces bayous, sans jamais se tromper.—Tenez, le voilà, je viens d'entendre sa voix.

En effet c'était Trim, qui arrivait avec le notaire. Le capitaine alla au-devant de celui-ci, qu'il fit entrer dans le salon, où attendait M. Préau. Il le pria de l'y attendre quelques instants, et retourna avec Trim auprès de Sir Arthur.

—Qu'en dis-tu, Trim ? lui demanda le capitaine, après lui avoir raconté ce qui en était.

—Moué disé comme mossié police (il désignait Lauriot) ; moué sûr pirate l'été gagné prairies ; moué conné son la cache à ce pirate-là dans la baie Barataria; moué pensé y a d'autres pirates dans la baie, et si li joigné pirates avant li l'été attrapé, adieu j'm'en vas ! li jamais pu vini di tout !

—Tu connais bien la prairie, Trim? lui demanda le capitaine.

—Oui ! oui, moué connais ben.

—Veux-tu y aller ?

—Pas tout seul, moué pas capable pour joigné li.

—Avec M. Lauriot.

—M. Lauriot et pis moué pas capables pour attrapé l'pirate. Tenez, moué conné quéqu'un bon pour vini, li fameux, moué vas content si li vini.

—Quel est celui-là, Trim?

—Tom.

—Tom ! tu as raison. Eh bien! Tom ne demandera pas mieux.

—Et moi aussi j'irai, ajouta Sir Arthur. A quatre nous en viendrons bien à bout, si nous le rejoignons.

—Peut-être, dit André Lauriot, s'il n'a qu'une ou deux personnes avec lui; mais s'il en avait une dizaine ?

—Eh bien ! continua Sir Arthur, prenons autant d'hommes qu'il faudra; je paye toutes les dépenses, et la récompense par-dessus le marché.

—Je crois que c'est ce qu'il y a de plus prudent. Toi, Trim, va chercher Tom; vous Lauriot, choisissez de bons hommes bien armés, et venez nous rejoindre ici.

—Non, reprit Sir Arthur, qu'ils viennent me trouver à l'hôtel St. Charles, où ils m'attendront si je ne suis pas arrivé; il faut que je conduise Clarisse chez M. le Consul.

—Convenu, répondirent Lauriot et Trim, qui partirent chacun de leur côté.

—Je suis fâché, Sir Arthur, de ne pouvoir vous accompagner ; j'ai des devoirs à remplir que je ne puis remettre. Mais je vous donne trois hommes qui vous feront retrouver ce que vous avez perdu, ou bien il n'y aura pas moyen. Trim, dans les prairies vaut à lui seul les dix autres, à cause de sa vue perçante et de son oreille si fine, outre qu'il connaît les bayous comme s'il y eût été élevé.

—Merci, merci, capitaine. Maintenant je vous quitte pour aller me préparer à une rude chasse, à ce qu'il paraît. Adieu, capitaine.

—Adieu, Sir Arthur, bon courage, et venez me voir aussitôt que vous serez de retour.

—Je n'y manquerai pas.

Le capitaine pressa la main de son ami, et ils se quittèrent, l'un pour aller faire ses préparatifs, l'autre pour aller trouver l'avocat et le notaire, qui l'attendaient dans le salon.

—Pardon, messieurs, de vous avoir fait attendre si longtemps.

—Pas du tout, M. de St. Luc, nous avons profité de votre absence pour dresser l'acte concernant le legs de madame et mademoiselle Regnaud.

—Toujours expéditif, M. Magne ! voyons, laissez-moi voir l'acte. C'est très bien, continua le capitaine après l'avoir lu, je désirerais cependant que vous y ajoutassiez: "et de tout ce qu'elle contient."

—C'est facile.

Quelques instants après, Mme Regnaud, Mathilde, l'avocat, le notaire, et le capitaine se rendaient à pied à la rue Bienville, où ils arrêtèrent au No. 7. Le gardien ouvrit la porte et ils entrèrent.

—Permettez-moi, Mme Regnaud, de vous offrir au nom d'un de vos bons amis qui n'est plus, cette maison, dont la propriété appartient à Mlle Mathilde, et dont vous avez la jouissance jusqu'à votre mort. Je vous en livre la possession. L'acte est prêt; nous allons le signer.

Madame Regnaud et sa fille, ainsi que Pierre de St. Luc, et le notaire signèrent l'acte.

—Maintenant, Mme Regnaud, vous nous ferez bien les honneurs de votre maison? vous nous permettrez bien de vous accompagner dans la visite que vous allez en faire ?

—Sans doute, répondit Mme Regnaud les larmes aux yeux.

Pendant qu'ils visitaient les différentes chambres de cette magnifique maison, le capitaine, qui était resté en arrière avec M. Préau, mit dix mille piastres dans un vieux portefeuille qu'il avait pris sur une table, et le remettant au gardien, il lui dit de le porter à Mme Regnaud et de lui annoncer qu'il l'avait trouvé dans une armoire.

Madame Regnaud, après avoir examiné le portefeuille et découvert son contenu, le présenta au capitaine qui arrivait avec M. Préau.

—Ceci t'appartient, mon Pierre, lui dit Mme Regnaud.

—Quoi, ce vieux portefeuille tout décousu? je ne voudrais pas y toucher.

—C'est un des portefeuilles de M. Meunier, je le connais.

—Qu'il a jeté ! je n'en veux pas, et d'ailleurs quand il serait plein d'or je n'y toucherais pas, car tout ce qui est dans cette maison vous appartient.

—Mais il y a de l'argent dans le portefeuille.

—Tant mieux !

Madame Regnaud ouvrit le portefeuille et compta dix mille dollars !

—Dix mille dollars ! s'écria le capitine, en feignant le plus grande surprise; mais pas si habilement que Mathilde n'aperçut un clin d'œil qu'il fit à M. Préau.

—Dix mill edollars ! s'écria le notaire.

—Ils t'appartiennent, Pierre dit Mme Regnaud.

—S'ils m'appartiennent, dit Pierre, en prenant un air grave, je les réclame; si au contraire ils vous apatriennent, Mme Regnaud, vous devez les garder. Voici un notaire et un avocat, qu'ils décident; voulez-vous vous en rapporter à leur décision ?

—Je le veux bien, si tu le veux; je sais bien qu'ils te l'adjugeront, ils le doivent.

—Décidez, messieurs.

—Voyons l'acte, dit M. Préau, qui appréciait la délicate générosité de Pierre de St. Luc; l'acte fera foi de tout.

—Oui, voyons l'acte, dit le notaire.

Ils lurent: "Madame Regnaud aura l'usufruit sa vie durant et mademoiselle Mathilde Regnaud la propriété de la maison No. 7, rue Bienville et de tout ce qu'elle contient."

—Il n'y a pas le moindre doute, dirent à la fois le notaire et l'avocat, que le portefeuille et son contenu n'appartiennent à madame Regnaud pour jouir de l'intérêt durant sa vie, et laisser le capital à Mlle Regnaud.

—C'est ce que je pense, dit le capitaine en souriant.

—Maman, dit Mathilde, je crois que c'est M. Pierre qui a mis cet argent dans le portefeuille, et nous l'a envoyé porter par le gardien.

—Il en est bien capable, s'écria Mme Regnaud, il n'en fait jamais d'autres !

—Rendez-lui le portefeuille, maman.

—Allons donc, petite pie, faut-il vous mettre un baiser sur la bouche pour la fermer? dit le capitaine.

Mathilde courut, en riant, prendre le bras de sa mère.

—Nous avons adjugé; notre jugement est sans appel, et la première qui répliquera sera condamnée à subir de la part de M. de St. Luc la peine dont il vient de menacer mademoiselle Mathilde.

—Eh bien ! j'accepte le jugement pour le présent, reprit Mme Regnaud; mais nous en parlerons plus tard, Pierre.

—Comme vous voudrez. En attendant, excusez-nous si nous ne vous reconduisons pas chez vous; il faut que j'aille prendre mon logement chez moi. J'ai bien des choses à faire encore ce soir. Auriez-vous la bonté de m'envoyer mes effets par Toinon ?

—Oui, mon Pierre.

De la rue Bienvielle, le capitaine se rendit, avec messieurs Magne et Préau, à la demeure de feu M. Meunier où Pierre avait décidé de faire son séjour, pendant le temps qu'il serait à la Nouvelle-Orléans. Tous les esclaves de la maison, qui avaient appris que le capitaine n'était pas mort, accoururent au devant de lui aussitôt qu'il fut entré.

—Comment va? comment va? mon piti maître ! criaient-ils les larmes aux yeux, en lui embrassant les mains et ses vêtements.

—Très bien, très bien, mes enfants, leur répondait-il, en leur donnant à chacun une poignée de mains.

Le gardien vint remettre les clefs au capitaine; après quoi, Pierre de St. Luc fit le tour des chambres, examina les scellés, visita les écuries, remises, voûtes, caves et les dépendances. Tout était en ordre. Il congédia le gardien en lui disant de faire son compte et de revenir le lundi suivant.

—Maintenant, mes enfants, dit le capitaine, quand il se fut assis devant une grande table, avec le notaire et M. Préau, j'ai un devoir à remplir envers plusieurs d'entre vous de la part de votre bon maître qui fut un père pour vous durant sa vie, et qui veut que vous soyez récompensés après sa mort. Avancez, Pierrot, Jacques, Henri, Paul, Clara et Céleste. Vous vous êtes toujours conduits comme de bons et fidèles serviteurs, et M. Meunier m'a chargé de veiller à ce que vous soyez tous mis en liberté, suivant les formalités de la loi. Lundi prochain à midi, vous ne serez plus esclaves; vous n'appartiendrez plus à personne; vous serez maîtres de vos volontés et de vos personnes; vous pourrez aller où bon vous semblera faire ce que bon vous semblera; personne ne pourra plus vous inquiéter, si vous vous conduisez suivant la loi, paisiblement. Vous Pierrot, vous recevrez, lundi à midi, en même temps que votre acte de liberté, ces cinq cents dollars, que je remets à monsieur le notaire. Vous, Jacques, vous en recevrez autant. Vous Henri, Paul, Clara et Céleste, vous êtes plus jeunes et plus vigoureux, vous en recevrez deux cents.

"Voyez comme votre maître a été bon pour vous ! Il vous donne non-seulement la liberté, mais il vous fournit encore les moyens de vous établir honnêtement et de gagner votre vie. Vous avez mérité ce qu'il vous donne, et je suis heureux d'être l'exécuteur de ses désirs à votre égard. Quant à moi, je vous considère comme libres dès ce moment; vous pouvez allez où vous voudrez. Venez me donner la main."

Tous ces fidèles esclaves, au lieu de montrer l'extravagante joie à laquelle le capitaine s'attendait, se jetèrent à genoux et éclatèrent en sanglots.

—Qu'avez-vous, mes enfants ? relevez-vous, leur dit le capitaine qui se sentait ému; n'êtes-vous pas contents ?

—Si, si, mon piti maître, répondit Pierrot; nous l'été contents, mais nous l'été pas contents de quitter li, pour couri la ville sans savoir you l'allé. Les blancs pas voulé employé nous, paceque nous l'été plus esclaves; et l'esclaves pas voulé palé à nous, paceque nous l'été plus esclaves itou. Tout l'monde abandonné nous, si piti maître l'abandonné nous.

—C'est ça nous pensé, comme a dit Pierrot, ajoutèrent les autres.

—Vous avez raison, leur répondit le capitine, d'un ton affectueux je ne vous abandonne pas, je ne vous chasse pas. Quant vous aurez besoin, je serai toujours prêt à vous aider de ma bourse et de mes conseils; vous pouvez venir ici quand vous voudrez, ma maison vous sera toujours ouverte; vous y trouverez toujours un lit pour vous coucher, un morceau de pain pour manger, tant que vous vous comporterez comme il faut. M. Meunier, a voulu que vous fussiez libres après sa mort, et il serait bien fâché dans le ciel, s'il apprenait que je n'ai pas exécuté, et que vous, vous avez refusé ce qu'il avait désiré. Vous lui feriez de la peine. Vous ne voulez pas lui faire de peine, n'est-ce pas ?

—Oh non ! non, crièrent-ils tous ensemble.

—Eh bien ! dans ce cas-là, que voulez-vous donc ?

—Nous voulons tous rester avec vous.

—Mais, mes enfants, considérez que je ne puis pas toujours rester ici. Je vais être obligé d'aller bientôt au Canada, pour des affaires importantes; c'est un pays bien éloigné, il y fait bien froid, et je ne pourrais pas vous y amener, vous y gêleriez.

—C'est égal: gardez-nous avec li tant que pas parti.

—Vous ne seriez pas plus avancés quand je partirais; tandis qu'en vous plaçant maintenant, je pourrais vous être utile dans les commencements, jusqu'à ce que vous puissiez faire vos affaires seuls.

—Mais que nous va faire? nous sé pas rien; nous conné pas métier.

—Voulez-vous, mes enfants, que je vous fasse une proposition?

—Oh ! oui, oui.

—Je réfléchis, en effet, que vous n'avez pas de métier et que vous pourriez bien vous trouver embarrassés de votre liberté, si vous ne trouviez pas les moyens de vivre. Voici ce que j'ai à vous proposer.

"Vous êtes six; en réunissant ensemble les legs que vous a faits votre bienfaiteur, vous formerez la somme de dix-huit cent dollars. Vous, Pierrot et Jacques, vous connaissez la culture de la terre; Henri et Paul sont forts et robustes, Clara et Céleste feront d'excellentes fermières. Vous êtes bons amis et avez toujours vécu ensemble ; voulez-vous vous mettre sur une petite terre, que vous cultiverez de vos mains? Vous aurez des vaches, vous les soignerez, vous ferez du beurre, du fromage; vous aurez des moutons, une basse cour, vous pourrez vivre tranquilles et à l'aise.

—Oui ! oui, oui, mon bon piti maître.

—Vous, Henri et Céléste, je sais que vous vous aimez, vous vous marierez et je vous ferai un présent de noces; comme je crois que Clara ne déteste pas Paul, je leur ferai aussi un présent pareil, s'ils se marient. Qu'en dites-vous Henri et Céleste ?

—Et toi Clara ?

—Moué sé pas.

—Toi, Paul ?

—Moué voulé bin !

—Qu'en dis-tu Clara ?

—Moué voulé bin itou !

—A la bonne heure, je suis content que vous consentiez à vivre tous ensemble. Comme Pierrot et Jacques ont chacun cinq cents dollars et que Henri et Céleste n'auront à eux deux que quatre cents dollars, je leur donne cent dollars pour présent de noces; et autant à Paul et Clara. Ainsi vous diviserez les profits et dépenses en quatre. Mais ce n'est pas tout. Vous n'auriez pas assez de deux mille piastres, pour acheter une terre et tout ce qui sera nécessaire à sa culture.

(*A suivre*)







# Page du Cultivateur

## L'Industrie Laitiere

*Extrait de l'ouvrage de M. Grisdale*

DEUXIEME PARTIE

RACES DE VACHES LAITIÈRES

*(Suite)*

### LE TAUREAU DE RACE LAITIERE

LE POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Mais un bon taureau laitier coûte cher, et c'est là ce qui fait généralement hésiter le cultivateur. Cependant en considérant la question au point de vue financier, le laitier doit reconnaître que le placement d'une somme, même considérable, dans l'achat d'un taureau de choix, est une dépense très sage et très avantageuse.

L'expérience a démontré, à maintes reprises, que les génisses descendant d'un taureau réellement bon peuvent produire de cinq à dix livres de plus de lait par jour que les génisses descendant de taureaux communs, accouplés aux mêmes vaches. Ceci étant,—et tous ceux qui ont de l'expérience en cete matière l'admettent,—voyons quels peuvent être, au point de vue financier, les résultats de l'emploi d'un bon taureau.

Supposons qu'un troupeau se compose de vingt vaches—chiffre assez ordinaire dans bien des parties du Canada—pour maintenir ce troupeau le propriétaire devra élever de cinq à huit veaux par an, disons en moyenne six. Cinq de ces génisses arriveront porbablement à maturité et chacune donnera, disons cinq livres de lait de plus par jour que ne ferait une génisse sans race dans les mêmes conditions. La période de lactation étant d'environ 300 jours, on obtiendrait ainsi 1,500 livres de lait de plus par an d'une génisse. Comme une vache donne du lait pendant environ cinq ans, chaque génisse donnerait donc 7,500 livres de lait de plus, dans le cours de sa carrière, que la génisse sans race. Comme il y a vingt vaches dans le troupeau, celles-ci seront bientôt toutes remplacées et les vingt nouvelles vaches donneront, au cours de leur vie, 150,000 livres de lait de plus que les vaches communes. Cette quantité de lait vaudrait, disons, $1,500. Cette somme représente donc le profit que peut donner un bon taureau dans un petit troupeau de vingt vaches. Les revenus seraient encore plus élevés dans le cas de troupeaux plus nombreux.

On peut généralement se procurer un bon tauraillon d'une des races habituellement tenues au Canada pour $50 à $100. Au point de vue financier, la proposition semble bonne.

SOINS ET ALIMENTATION

On ne saurait établir de règles fixes au sujet du soin et de l'alimentation du taureau. Un taureau se portera très bien avec une nourriture qui ne réussirait nullement à un autre.

En premier lieu il faut lui donner beaucoup de gros fourrages. La paille d'avoine, le foin de trèfle, la paille ou le foin de blé d'Inde, les racines, etc., sont des aliments très convenables. Comme grain, pendant une rude saison de travail, rien ne vaut mieux qu'un mélange d'avoine, de son, de tourteaux de lin, en quantité suffisante pour tenir l'animal en bon état de santé. Une bonne ration pour un taureau de 1,500 livres est la suivante :

| | Livres |
|---|---|
| Paille d'avoine.. .. .. .. .. | 5 |
| Foin de trèfle.. .. .. .. .. | 20 |
| Racines ou herbe.. .. .. .. .. | 30 |
| Mélange de grains.. .. .. .. | 3 |

On peut donner plus de grain, si c'est nécessaire.

*(A suivre)*

## LES CHENILLES

**Quelques conseils donnés à tous par le Ministre de l'Agricultre de la Province de Québec.—Ce qu'il est bon de faire et ce qu'on doit éviter.**

Les lingnes suivantes ont été écrites pour la province de Québec, mais elles sont opportunes pour le Manitoba, et c'est à ce titre que nous les reproduisons :

Le meilleur moyen et le plus facile de détruire la chenille à tente, c'est de détruire les œufs.

Ces œufs sont déposés par la chenille devenue papillon, chaque été, sur les rameaux de l'année ou de l'année précédente, en forme de bague qui entoure les rameaux. Cette bague, si elle résiste jusqu'au printemps suivant, se changera en une famille de chenilles dévorantes.

Lorsque l'arbre est dénudé de feuilles, c'est-à?dire de l'automne au printemps, il est facile d'apercevoir ces bagues, par un examen un peu attentif. C'est le temps de les détruire.

Une bague d'œufs détruite, c'est 200 chenilles de moins pour le printemps suivant.

Enlevez ces bagues à la main, avec un canif ou un sécateur, et faites-les brûler. Sacrifiez le rameau, si c'est nécessaire.

Au printemps, fin d'avril ou commencement de mai, les œufs non détruits éclosent. Détruisez la chenille pendant qu'elle est jeune en saupoudrant de vert de Paris le feuillage des petits arbres, ou en arrosant l'arbre avec une solution de 3 livres d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau, ou une solution de ½ livre de Vert de Paris, 4 livres de chaux et 40 gallons d'eau.

Arrosez l'arbre avec une pompe spéciale pourvue d'un agitateur qui tient le poison suspendu dans l'eau, d'un boyau élastique et d'une lance en fer ou en roseau, au bout de laquelle est fixé un robinet d'où le liquide s'échappe en brouillard.

La jeune chenille en mangeant les feuilles nouvelles imprégnées de poison mourra bientôt.

On peut se procurer l'arséniate de plomb chez la Cie Sherwin-Williams, 897 rue Centre, Montréal; chez M .T. Avard, 41 rue Commerciale, Lévis, ou encore chez le secrétaire de la Société Coopérative Agricole et Horticole, Saint-Valier, Bellechasse et la Société Coopérative des Fruitiers de Saint-Hilaire, Saint-Hilaire, Qué.

On peut avoir un arrosoir chez The Spramotor Co., London, Ont., The Bean Spray Pump Co., agent, M. C. Smith, Burlington, Ontario, The Niagara Brand Spray Co., Burlington, Ont.

Si vous êtes un homme soigneux, vous détruirez les œufs et les jeunes chenilles; mais il peut arriver qu'un arbre échappe à votre surveillance, ou qu'un voisin négligeant laisse les chenilles se multiplier par milliers. Alors vous devez craindre qu'après avoir dévoré les feuilles de l'arbre natal, elles envahissent les autres. Entourez vos arbres d'un papier gommeux, papier à mouche, ou d'une bande de toile de 5 à 8 pouces, recouverte à l'extérieure d'une substance graisseuse ou gluante.

Cette bande ou ce papier devra être posé sur le tronc, à mi-hauteur, entre le sol et la naissance des branches. Attachez le par le haut en l'enroulant évasé un peu du bas pour lui donner une forme d'abatjour. Les chenilles qui chercheront à monter sur l'arbre seront arrêtées par cet obstacle. Détruisez-les.

Détruisez aussi le cocon, cette enveloppe de soie dans laquelle s'enveloppe la chenille pour se changer en papillon. Comme c'est le papillon qui pond les œufs, un cocon détruit, ce sont des centaines d'œufs de moins.

### MOYENS A EVITER

Ne pas essayer à ébouillanter les chenilles en jetant de l'eau bouillante sur l'arbre.

Ne pas mettre de pétrole (huile de charbon), gazoline ou autres essences de ce genre sur l'arbre. La chenille mourra peut-être, mais vous causerez à l'arbre autant de dommage que la chenille peut en causer elle-même; et, si l'arbre est jeune, vous le tuerez presqu'infailliblement.

Ne pas se servir de torches enflammées pour faire brûler des groupes de chenilles qui se tiennent sur n'importe quelle partie de l'arbre. Vous risquez de faire mourir cette partie de l'écorce que vous approchez de votre torche, de faire grésiller les feuilles,qui ne valent pas plus que si elles étaient mangées, et de faire mourir ainsi des branches et des rameaux entiers. Il vaut mieux dans ce cas écraser les chenilles.

## Vente a l'Encan

**W. H. McPHERSON**
**Encanteur**

VENTE A L'ENCAN D'UN MAGNIFIQUE PIANO ET DE MEUBLES DE MAISON.

Piano vertical par Kleber & Fils, de New-York; jolie Armoire en chêne massif; Table de salle à manger en chêne; 6 chaises de salle à manger en chêne; Horloge; Commodes et Lavabo en chêne; Lits en cuivre tout montés, sommiers et mattelats; Chauffeuse; Bureau; bon Fourneau Stewart avec appareil à eau chaude; Armoire de cuisine en chêne; Berceuse en osier; Réfrigérateur; Machine à coudre, neuve, Williams; Chaise tournante; Machine à laver; Echelle; Garniture de parloir; Poêle à gazoline; 6 chaises de cuisine et autres tables; Rideaux en dentelle; 11 oreillers; Carpettes et Tapis; Linoléum; Tableaux; Porcelaines; Verreries; Sopha lit Toronto et mattelas; Fleurs, Modèles et Patrons, pour tailleurs, Tonneaux; Caisse à piano; Paniers; Ustensiles et outils de jardin; Quantités d'autres articles.

Sur l'ordre de Mme Rochon, je mettrai en vente les objets sus-mentionnés à sa résidence, No. 481 rue Langevin, St. Boniface (en haut) mardi 28 Avril à 2 heures p.m.

Termes comptant.

W. H. McPHERSON,
Encanteur.
266 rue Smith.

Téléphone Main 1781.

## SOUFFRAIT L'AGONIE DU A LA NEVRALGIE

**Rien ne la soulagea jusqu'à ce qu'elle essaya "Fruit-a-tives".**

Campbellville, Ont., 5 mai 1913.

"Je ne puis parler trop hautement des "Fruit-a-tives". Pendant au delà de trente ans, je souffris de Névralgie Chronique et de Constipation, souffrant une agonie sans nom. La Névralgie se mit dans mes poumons et je pris, bouteille après bouteille de remèdes, sans soulagement. Le médecin me dit que je pouvais pas guérir mais "Fruit-a tives" prouvât que le médecin était dans l'erreur, en me soulageant promptement, et à la fin en me guérissant complètement.

Je ne jouirais pas de ma bonne santé actuelle, si ce n'était pas grâce à "Fruit-a-tives" et je suis heureuse de saisir cette occasion pour vous donner cette lettre en rapport avec un aussi splendide remède que "Fruit-a-tives", pour guider d'autres femmes qui ont des affections similaires.

Mme NATHAN DUNN.

"Fruit-a-tives" est le seul remède fait de jus de fruits et est particulièrement approprié pour les femmes, à cause de son action douce et de son bon goût.

"Fruit-a-tives" est vendu chez tous les marchands à 50c la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai, 25c ou on peut l'obtenir de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage (sur les prorpriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par an.

Dans le cas d'égoût il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront faits, une somme de Deux Dollars et cinquante centins par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue.

Dans le cas de trottoirs construits seulement sur un côté de la rue, la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur ce côté là de la rue.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins le strois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et la cotisation requise pour en payer le coût la Cité de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage tel que mentionné ci-haut.

Les travaux projetés et les rues ou parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, et la période d'années durant laquelle la cotisation sera prélevée, et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables, sont, respectivement comme suit :

PERIODE DE SEPT ANS

Un trottoir ne madrirs, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté sud de la rue Pelletier, de la rue St. Joseph à la rue Langevin. Coût approximatif—$435.60.

Un trottoir en madriers, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté est de la rue DeLamorenie, de la rue Hamel à la rue Bertrand. Coût approximatif—$910.80.

Un trottoir en madriers, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté ouest de la rue DeLamorenie, de la rue Hamel à la rue Bertrand. Coût approximatif—$910.80.

Un trottoir en madriers, de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté de l'avenue Crawford, de la rue MacMillan à la rue Patterson. Coût approximatif—$379.50.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un canal d'égoût souterrain sur la Langevin, de la rue Hamel à la rue Victoria. Coût approximatif—$2,792.00.

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Genthon, de la rue Dubuc à l'avenue Niverville. Coût approximatif.—$1806.40.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man.,
le 22 avril, 1914.

## Soumissions

DES Soumisisons cachetées seront reçues jusqu'à midi, le 30 avril, 1914, pour la construction d'un pont en fer sur la Rivière Seine à Ste. Anne des Chênes.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Département des Ingénieurs, Bâtisse du Parlement, Winnipeg. La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée. Adressés toutes soumission à

G. E. LARUE,
Sec.-Trésorier.
Municipalité Rurale de Ste. Anne.
Ste. Anne, Man. 24-25

## Banque d'Hochelaga

| | |
|---|---|
| CAPITAL AUTORISE .. .. | $4,000,000 |
| CAPITAL PAYE .. .. .. .. | 4,000,000 |
| FONDS DE RESERVE .... | 3,625,000 |

DIRECTEURS :

M. J. VAILLANCOURT, Président.
Hon. F. L. BÉIQUE, C. R., Vice-Prés.

A. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., Hon. J. M. Wilson, A. A. Larocque, Ecr., A. W. Bonner, Ecr.
Beaudry Leman, Gérant-Général.

F. G. Leduc, Gérant.
Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL
BUREAUX DE QUARTIERS

MONTREAL :
Aylwin (coin Ontario.)
Atwater (Coin St. Jacques.)
Centre (272 rue Ste. Catherine Est).
Delorimier (Coin Mont-Royal.)
Hochelaga.
Mont-Royal (Coin St. Denis.)
Maisonneuve.
Mont Royal et DeLanaudière.
Notre-Dame de Grâces.
Rue Notre-Dame Ouest.
Papineau (Coin Boul. Rosemont.)
Pointe-aux-Trembles.
Pointe Saint-Charles.
Rue Ste. Catherine-Est.

MONTREAL :
Longue-Pointe.
St. Denis (696 St. Denis.)
St. Edouard.
St. Henri.
Ste. Marie (Coin Fullum et Ontario.)
St. Viateur (Coin Ave. du Parc.)
St. Zotique (3108 Blvd. St. Laurent.)
Ville Emard.
Villeray.
Ville St. Louis.

MONTREAL :
Verdun, près Montréal.
Viauville.
Outremont.

SUCCURSALES

Apple Hill, Ont.
Beauharnois, Que.
Berthierville, P.Q.
Cartierville, Que.
Chambly, Que.
Edmonton, Alberta.
Farnham, Que.
Fournier, Ontario.
Hawkesbury, Ontario.
Joliette, P.Q.
Lachine, P.Q.
Lanoraie, Que.
Laprairie, P.Q.
L'Assomption, P.Q.
L'Orignal, Ont.
Longueuil, P.Q.
Louiseville, P.Q.
Maxville, Ontario.
Marieville, P.Q.
Mont Laurier, P.Q.
Notre-Dame, Trois-Rivières, Que.
Pointe Claire, P.Q.
Prince Albert, Sask.
Québec, P.Q.
St. Albert, Alberta.
Saint-Boniface, Man.
St. Clet, P.Q.
St. Cuthbert, Que.
Ste. Geneviève, Que.
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Ignace de Loyola,, Que.
Ste. Julienne, Que.
Ste. Justine de Newton, Que.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
St. Jérôme, P.Q.
St. Justin, Que.
St. Lambert, P.Q.
St. Laurent, Que.
St. Léon, Que.
St. Paul des Métis, Alberta.
St. Paul l'Ermite. P.Q.
St. Paul d'Abbottsford, P.Q.
St. Pie de Bagot, P.Q.
St. Pierre, Manitoba.
St. Roch de Québec, Que.
St. Valérien, Que.
Sorel, P.Q.
Sherbrooke, P.Q.
Trois-Rivières, P.Q.
Valleyfield, P.Q.
Vanleek, Ont.
Winnipeg, Manitoba.

*Département d'Epargne*—Intérêt au taux de 3 p.c. par an accordé sur dépôts d'épargne.

*Emet*—Des "Lettres de Crédit Circulaires" pour les voyageurs payables dans toutes les parties du monde.

*Achète*—Traites en argent et billets de banques des pays étrangers.

*Vend*—Des chèques sur les principales villes du monde.

Agents en Angleterre—"The Clydesdale Bank Ltd.; Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

Agents en France—Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

**E. BELAIR, Gérant.**
Succursale de Winnipeg.

**J. H. N. LEVEILLE, Gérant**
Succursale de St-Boniface.

## LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada
Phone Garry 2520

CETTE SEMAINE
MARTIN HARVEY
Acteur anglais, dans
**The Breed of the Treshams**

JEUDI SOIR, VENDREDI ET SAMEDI
**"The Only Way"**

SEMAINE DU 27 AVRIL
HENRIETTA CROSMAN
dans la comédie
**"The Tongues of Men"**

BIENTOT
**Evelyn Nesbit Thaw**

4 MAI pour trois après-midi et soirées
**Vues Cinématographiques**
Chasse Africaine par
P. J. RAINY

# Les PILULES ROUGES

***La grande spécialité pour les maladies des femmes.***
***Il faut se défier des imitations.***

On a beau chercher quelque chose de mieux, un remède plus effectif et un tonique supérieur, l'on en revient toujours à la vieille formule, mais incontestablement la plus sûre: les bonnes Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

La haute renommée des Pilules Rouges ne tient nullement du hasard, et pour qu'elle se maintienne depuis des années, il faut avouer que le remède est bon... disons même meilleur que tous les autres.. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir aujourd'hui le marché encombré de multiples préparations qui ne sont qu'une pauvre imitation des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

La génération d'aujourd'hui, les jeunes mères et les femmes qui vont vieillir savent par expérience que les Pilules Rouges sont incomparables quand il s'agit d'un tonique féminin, d'un remède pour prévenir et aussi guérir les maladies qui leur sont particulières.

Ce n'est pas un remède que l'on conseille d'essayer, mais c'en est un que l'on dit de prendre pour se guérir.

En quelques jours, les Pilules Rouges substituent aux forces affaiblies des énergies toutes nouvelles et un sang généreux qui assure un teint plus vermeil, une démarche plus souple, en un mot un état de santé très satisfaisant, point très appréciable chez la femme, attendu qu'il rend la vie meilleure, plus agréable.



Mme L. SERGERIE, Lowell, Mass.

**Compagnie Chimique Franco-Américaine,**
**274 rue Saint-Denis, Montréal.**

**Messieurs les médecins,**

**J'ai commis l'imprudence de ne pas me mettre en traitement aussitôt que vous me l'avez prescrit et de continuer à faire usage, durant quelques mois encore, des remèdes que m'avait prescrits mon médecin et qui ne me faisaient rien du tout. C'est seulement du jour où j'ai décidé de jeter à la rue toutes ces drogues, pour prendre régulièrement les Pilules Rouges, que j'ai commencé à me porter mieux jusqu'à la guérison finale qui fait ma joie. J'avais un mal de côté épouvantable et j'étais obligée de me coucher sur le dos parce que je ne pouvais me tourner ni à droite ni à gauche. Dans la journée j'étais constamment forcée de m'arrêter dans mon travail parce que subitement il me passait des douleurs comme un coup de poignard, qui m'obligeaient à me retenir au mur. Je dépérissais à vue d'oeil et je maigrissais à faire peur. Je n'avais plus de sang dans les veines et mon visage était d'une pâleur atroce. Je ne pouvais rien digérer et je n'osais même plus manger. A chaque instant j'étais prise d'un tremblement nerveux que je ne pouvais plus surmonter et je redoutais une paralysie. Dès les premières boîtes de Pilules Rouges je sentis un peu de sang me revenir et je repris espérance. Mon estomac s'améliora et l'appétit refit son apparition. Cela me donna confiance et je continuai à prendre mes pilules régulièrement. Petit à petit, je sentais que les forces revenaient, le moral se remontait et la conviction de la guérison se fixait en moi. En six mois ma santé est revenue complètement et je suis aussi bien qu'avant de tomber malade. J'ai engaissé, j'ai bon teint et j'ai beaucoup d'énergie. C'est une vraie résurrection que je dois aux Pilules Rouges dont je vous remercie." — Votre reconnaissante, Dame LOUIS SERGERIE, 477 rue Moody, Lowell, Mass.**

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les femmes qui sont trop éloignées pour venir voir nos médecins, peuvent les consulter par lettres; sur leur demande, nous leur enverrons un questionnaire qui les aidera à bien détailler leur état et à bien le faire connaitre. Après une étude sérieuse des symptômes décrits, nos médecins indiqueront les moyens à prendre pour combattre le mal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Jamais elles ne sont vendues de porte en porte. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

**Phone Garry 2267**

Prompte livraison dans toutes les parties de la ville et à Saint-Boniface.

## The Red Seal Liquor Store

Une attention spéciale au commerce de famille.

JOS. COUTURE, Propriétaire

**562 Rue Main**
**Winnipeg**

## PAIN PARFAIT

L'excellence du
**"CANADA BREAD"**
ne change jamais
Fabriqué de la façon
la plus parfaite
toujours le même
Un pain de première classe
Riche en saveur
Joli comme forme
Absolument pur
et net
Fabriqué dans une
boulangerie des plus modernes
avec les machineries les plus récentes
sous les soins de boulangers experts

Le prix du
**CANADA BREAD**
est le même que celui du pain ordinaire
Reclamez toujours
**CANADA BREAD**
**5 cents le Pain**
**Phone Sherbrooke, 2013**

## Nous Vendons a Bon Marche

**LISEZ NOTRE LISTE DES PRIX**

| | |
|---|---|
| Roti de lard ..................... | .18 |
| Roti de lard, dans l'épaule | .14 |
| Mouton, quartier de devant la livre ......... ........... | .12½ |
| Mouton, quartier de derrière, la livre......... ......... | .22 |
| "Roast Beef", pas d'os, la livre ......................... | .18 |
| "Roast Beef" sirloin, la lbs | .22 |
| Choux nouveau, la livre... | .05 |
| Salade fraiche 6 paquets | .25 |
| 3 livres de saindoux, pour | .40 |

**Gibson-Gage & Co**
**68-70 Ave. PROVENCHER**
**Saint-Boniface**

## J. C. BACUEZ & CIE

BUREAUX:

**Chambre 201, Bloc Somerset**
**Ave. du Portage - Winnipeg**
TELEPHONE MAIN 624

**112 Rue Aulneau**
Saint-Boniface
TELEPHONE : MAIN 3819

Magnifique terre, ½ Section toute en clture **a echanger** pour Maison ou Lots à Winnipeg, Boniface ou environs.

ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.

ARGENT A PRETER

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

## Platre Pour Muraille

## LATTES

**A L'EPREUVE DU FEU**

**Les marques Empire constituent une marchandise spéciale et sont les meilleurs plâtres brevetés qui soient sur le marché. Nos lattes EMPIRE remplacent avantageusement les lattes en bois et retardent considérablement le feu**

MANUFACTURÉS SEULEMENT PAR
**MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.**

# Le Mal de Mer

*A mon compagnon de voyage.*

*Sur cet océan indien*
*Roule, roule le navire*
*Mon cher ami n'est pas bien,*
*Il voudrait que le vent vire.*
*Le coeur lui gonfle, il s'émeut ;*
*Couché de long sur sa chaise*
*Se retournant, il ne peut*
*Retrouver que fort peu d'aise.*

*Nous roulons depuis deux jours*
*Quand donc verrons-nous la terre ?*
*Allons-nous rouler toujours ?*
*Maudite soit l'onde amère !*
*Le coquin de grand bateau*
*Se dandine sur la vague ;*
*Il encense ! il fait le beau,*
*Ça vous met au coeur... du vague !*

*C'est à l'heure du dîner*
*Que ça vous prend aux entrailles*
*Vous voudriez vous sauver*
*Quand passent les victuailles ;*
*Il faut pourtant bien manger,*
*On ne vit pas de nausées*
*C'est à-vous enrager*
*Ces valses désordonnées.*

*Le lit ! voilà le meilleur :*
*On est sur l'horizontale*
*Ça vous calme un peu le coeur*
*On y court on s'y étale...*
*Mais ce diable de roulis*
*(Voilà bien une autre histoire !)*
*Vous retourne dans les plis*
*De vos draps, comme une poire !*

*Ah ! pouvoir expectorer !*
*Ça soulage ! ça dégage !*
*C'est en vain de l'essayer.*
*Comme un rat dans une cage*
*Ça roule et ne peut sortir*
*Et ça vous monte à la tête :*
*Ça ne va donc pas finir ?*
*On souffre comme une bête.*

*Tout cela disparaîtra,*
*En apercevant la grève*
*Et l'appétit reviendra*
*Ce ne sera plus qu'un rêve.*
*Et dans quelques jours encor*
*On prend un nouveau navire*
*Quitte en ce nouvel essor*
*Désirer que le vent vire.*

*Quand il souffre près de moi,*
*Sur la vague je jouis*
*(J'en ai honte, par ma foi !)*
*D'être bercé du roulis.*
*Ça lui remonte le coeur,*
*Il est si bon camarade !*
*Qu'il ressent un vrai bonheur*
*D'être pour les deux malade.*

*J. M. A. JOLYS.*

*A bord du Palamcotta, 17 mai 1910,*
*à l'embouchure du Gange.*

# L'Amoureux Obstiné

John Kennox venait d'être promu à l'emploi de polisseur adjoint des museaux de porc dans une cuisine de Chicago, quand il rencontra Edith Westerband, qui, elle, travaillait en qualité de dactylographe dans les bureaux de la même usine.

Edith avait des cheveux d'or, une taille élancée et une démarche gracieuse. Elle lui plut infiniment. Malheureusement, il ne produisit pas sur elle la même impression : elle appréciait en lui des qualités sérieuses, une activité infatigable, un jugement sûr, un coeur loyal; mais elle ne pouvait s'accoutumer à la rusticité de ses manières et à la gaucherie de ses allures. Aussi, quand, après un flirt de quelques semaines, il lui exprima le désir de l'épouser, répondit-elle par une fin de non-recevoir.

—Je vois, dit-il, ce qui vous empêche de m'agréer. Je suis pauvre comme vous et vous avez peur d'unir votre misère à la mienne. Mais soyez sans inquiétude, l'amour décuplera mon énergie et je deviendrai riche.

—John, vous êtes dans la plus complète erreur. Ce qui m'éloigne de vous, ce n'est pas une question d'argent. Je crains de ne pas vous aimer comme vous méditez de l'être. Et c'est pourquoi je préfère ne pas devenir votre femme.

—Je pari que vous consentiriez, s'écria-t-il, si je possédais seulement la moitié de la fortune de Rockefeller.

—Eu eussiez-vous le double, lui répondit Edith, toujours avec douceur et fermeté, que ma résolution ne changerait pas ! Vous me connaissez mal, John. Je suis Américaine. Je veux ce que je veux. Je vous promets que vous ne serez jamais mon mari.

—Edith, vous aussi, lui déclara-t-il, vous me connaissez mal. Je vous promets que je finirai par obtenir votre main.

—Nous verrons bien, murmura-t-elle. Et elle le quitta. John Kennox se mit au travail avec rage: de polisseur adjoint, il devint polisseur en chef des museaux de porc; puis il fut nommé inspecteur général du triage des soies. Ce fut alors qu'ayant rencontré, un soir, dans une rue de Chicago, un capitaliste alcoolique, il profita de l'état d'ébriété où il se trouvait pour lui faire signer un contrat qui l'associait à une grosse entreprise de pommade contre la carie dentaire. Il se séparait de lui un an plus tard, pour se lancer dans une importante affaire de bulles de savon increvables, pour enfants maladroits, où il gagna une fortune. Mais il sombrait dans les huiles pour conquérir définitivement une brillante situation dans la mélasse.

Il en était roi. Il possédait trois cent millions de dollars. Le moment était venu de rechercher Edith, qu'il avait perdue de vue. Il la découvrit, mariée à un professeur d'escrime au parapluie.

—Vous voyez bien que vous ne m'épouserez pas, lui dit-elle.

Il répondit froidement :

—Il ne faut désespérer de rien. Vous divorcerez.

—Jamais !

—Alors, vous deviendrez veuve.

Et, en effet, elle le devint. Quand John se présenta à elle, elle repoussa de nouveau sa demande.

Elle se mit à voyager. Il la suivit. Sur la place Saint-Marc, à Venise, à Paris, derrière La Madeleine; à Londres, près de Trafalgar square; à la plaza de toros de Saint-Sébastien; dans le port d'Anvers; sur le bord de plusieurs canaux hollandais; en Egypte, devant les Pyramides et leurs quarante siècles, John obstiné, lui redemanda sa main, qu'elle refusa partout avec un inlassable entêtement. Il ne se découragea point. Il persista à la suivre. Un jour, le steamer où ils avaient pris passage ensemble, sombra non loin de la côte. John s'était réfugié dans l'un des canots, quand il aperçut Edith se débattant au milieu des flots, où un faux mouvement l'avait précipitée. Il se jeta à la mer, et nagea vigoureusement vers elle.

—Votre main ! lui dit-il, en arrivant près d'elle.

Elle se laissa couler.

Il la rattrapa par les cheveux, et la sauva, évanouie. Elle revint à elle, mais non à lui. «Elle le félicita de son héroïsme, mais l'évinça encore. Il jura qu'il continuerait à s'attacher à ses pas.

Lasse deses assiduités, elle réussit à tromper sa surveillance. John lança sur ses traces toutes les agences de police privée, sans parvenir à connaître sa résidence. Elle était à Paris. Elle y passa quelques mois paisibles, débarrassée de son prétendant, et tout à fait heureuse, jusqu'au soir où elle fut renversée, boulevard Haussmann, par un tramway.

On la releva grièvement blessée. Elle avait l'avant-bras droit écrasé. On la transporta à l'hôpital Beaujon, où il fallut l'amputer d'urgence.

L'opération se terminait à peine, qu'une auto y arrivait à une vitesse prohibée. Un homme en descendait précipitamment, puis, quelques minutes après, y remontait porteur d'une boîte renfermant le membre coupé, qu'il avait acheté à prix d'or au chirurgien. C'est John Kennox, l'amoureux obstiné; rentré à son hôtel, il informait Edith de son acquisition par une lettre qui se terminait par cette phrase, d'une ironie féroce:

—Je vous avais bien dit que je finirais par obtenir votre main !

GABRIEL TIMMORY.











# MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'etablir dans le

## MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à
JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man
JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man
W W. UNSWORTH, Emerson, Man.
A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man..



## Contrat pour la Poste

DES Soumissions cachtées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 29ème jour de mai, 1914, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois la semaine, aller et retour, entre Headingly et Pigeon Lake, R. M. D. No. 1, tel service devant commencer au plaisir du Maître-Général des Postes.

On peut obtenir, aux bureaux de poste de Headingly, St. François-Xavier et Pigeon Lake et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 17 avril, 1914. 25-27









**Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.**

## Croisade contre le Feu

Malgré la diminution dans le nombre des feux, cependant, il y en a encore trop qui sont causés par la négligence.

L'tendue de ce sujet couvre tant de choses, et le sujet est tellement important que ça prendrait des volumes pour tout couvrir.

Je veux seulement attirer l'attention des citoyens sur l'importance de ce sujet en leur faisant penser à certains dangers pour le feu qui viennent avec le printemps.

Le printemps est la saison durant laquelle tous devraient faire leur grand ménage et débarrasser leurs bâtisses et les entours de tout ce qui n'est pas nécessaire, tels que la paille, le foin, les papiers, les guénilles, etc., etc.

Les entours de l'écurie devraient être aussi nettoyés, et toute la paille, le foin et le fumier qui auraient pu s'accumuler durant l'hiver devraient être enlevés et enfin tout ce qui pourrait être dangereux pour le feu.

Les nids d'oiseaux ou les feuilles, qui auraient pu s'accumuler dans les dalles, devraient être enlevés afin d'éviter le feu par les étincelles sortant par la cheminée.

Les tuyaux et les cheminées devraient être inspectés, et si on y trouve quelque chose de dangereux, on devrait le faire disparaître.

Les allumettes devraient être mises dans une boîte métallique et mises dans une place où les enfants ne peuvent les atteindre. Souvenez-vous que les allumettes sont très dangereuses dans les mains des enfants, mais quelles sont aussi dangereuses dans les mains des personnes négligentes. Neuf-dixièmes de nos feux sont causés par une allumette ou par un bout de cigare ou de cigarette jeté négligemment encore allumé. On devrait défendre de fumer dedans ou autour des écuries, manufactures où il y a de la gazoline ou toute autre huile dangereuse, et des avis à cet effet devraient être affichés dans toutes ces places.

Quand ces bâtisses sont tout près d'un trottoir public, aucun espace ne devrait être laissé entre la bâtisse et le trottoir ou les saletés peuvent s'accumuler, car une personne en passant peut négligemment jeter une allumette, un cigare ou une cigarette allumés et y mettre le feu sans le savoir. S'il y a des chassis à l'égalité ou plus bas que le trottoir, ces chassis devraient être protégés par des grilles assez fortes, afin d'empêcher les passants de casser ces vitres, et il devrait y avoir aussi des vitres à l'épreuve du feu.

La négligence dans la manière de manipuler la lumière dont on se sert tous les jours ainsi que les poêles, tuyaux, fournaises, benzine, gazoline, pétrole, etc., est aussi la cause de bien des feux, et tout le monde devrait prendre toutes les précautions nécessaires et toujours y penser en manipulant ces choses dangereuses pour le feu.

Une autre cause de bien des feux, et qui peut être diminuée si les personnes intéressées veulent bien y penser, c'est le feu causé par la combustion spontanée. Ce feu mystérieux vient de guénilles ou de linges dont on se sert pour nettoyer les machines, les lampes, ou pour huiler le plancher. Toutes les huiles sont dangereuses, mais l'huile de lin crue est la plus dangereuse. Quand on s'est servi de ces linges qui sont imbibés d'huile, trop souvent on les jette sans précautions dans une boîte de bois ou dans une armoire, ou dans un coin tout près du poêle, une chose qui ne devrait jamais se faire. Tous ces linges ou cotonnades imbibés d'huile de toutes sortes devraient être détruits aussitôt que l'on a fini de s'en servir ou déposés dans une boîte métallique.

Toutes les manufactures et les magasins devraient être balayés au moins une fois par jour, et toutes ces balayures devraient être brûlées immédiatement ou déposées dans une boîte métallique avec un bon couvert afin que le feu ne se propage pas, s'il venait à se déclarer dans ces balayures.

Des pratiques contre le feu devraient être inaugurées dans toutes les manufactures de la Cité, afin que toutes les personnes qui travaillent là deviennent familières avec les moyens de sortie en cas de feu et avec les appareils privés pour éteindre le feu.

Dans toutes les manufactures et places publiques les portes devraient s'ouvrir en dehors afin de ne pas retenir le spersonnes en dedans en cas de feu.

L'inspection que les pompiers de la Cité font à présent aide beaucoup à faire disparaître et à prévenir bien des dangers pour le feu, mais on ne peut pas faire tout cela seul, et c'est dans ce but que je demande l'appui de tous les citoyens.

La Section 9 du Règlement No. 999 de la Cité de St. Boniface pour la suppression du feu se lit comme suit :

"Personne ne devra allumer, maintenir ou assister à maintenir aucun feu exposé dans la Cité, excepté quand elle sera munie d'un permis du chef des pompiers. Ce feu devra être dans un four en brique ou en métal, approuvé par lui, ou sous autres conditions qu'il pourrait suggérer; ces conditions devront toujours être faites de manière à sauvegarder la propriété contre le feu, et celui qui obtiendra ce permis sera obligé de toujours avoir contrôle sur ce feu, et tous les charbons ainsi que les cendres devront être éteints quand on aura fini de ce feu. Ces feux ne seront permis que le jour, c'est-à-dire entre le lever et le coucher du soleil."

Section 10 :

"Toutes cendres chaudes ne devront être déposées ailleurs que dans des vaisseaux en fer ou à une distance d'au moins quinze pieds de toutes bâtisses ou clôtures en bois."

Ces deux sections sont faites pour parer aux négligences de beaucoup de citoyens, qui, à ce temps de l'année ont pour habitude de nettoyer leur cour après le souper. Ils allument un feu, travaillent et font brûler pour un certain temps. Quand la noirceur vient et qu'ils sont fatigués, ils laissent tout là et entrent se coucher, ne pensant pas que ce feu qu'ils laissent là peut mettre le feu à leurs bâtisses oû à celles de leurs voisins.

On ne veut pas empêcher de brûler les saletés, etc., qui peuvent être accumulées dans vos cours, mais on veut que vous soyez moins négligents et plus particuliers à ce sujet qui est la cause de bien des feux et ce qui est dans l'intérêt de chaque individu en particulier et du public en général. Ainsi si quelqu'un désire faire un feu dans sa cour, il pourra le faire sans crainte, pourvu qu'il veuille bien suivre les conditions suivantes :

Personne ne devra allumer de feu dans sa cour quand le vent sera élevé. Tout feu dans une cour devra être gardé à vue par une personne qui pourra jeter de l'eau dessus au besoin, et pour cela il devra y avoir au moins un seau d'eau tout près du feu ou un boyau d'arrosage tout près avec de l'eau dedans prêt à couler. Ces feux, aussi ne devront pas être trop gros et devront être dans le centre de la cour en autant que possible, c'est-à-dire aussi loin que possible des bâtisses et des clôtures; ces feux devront être éteints avant la noirceur et la personne en charge de ce feu devra se tenir les yeux ouverts pour surveiller les étincelles, et s'il en voit voler il devra abaisser le feu en versant de l'eau dessus.

Il y a encore beaucoup de choses que j'aimerais à vous recommander afin de sauvegarder la propriété des citoyens contre le feu, mais, Monsieur le Rédacteur, je ne veux pas prendre trop d'espace dans votre bon journal, merci pour le présent.

J'ai l'honneur d'être,
Votre serviteur,
LEO MARCIL.
Chef de Police et Feu.
St. Boniface, Man.
le 14 avril, 1914.



## Le Tres R. P. Carriere

Le Très Révérend Père Carrière, S.J., provincial des RR. PP. Jésuites au Canada, est de passage à Saint-Boniface.

Le R.P. Carrière est une figure bien connue ici car nous l'avons possédé pendant plusieurs années au collège, en qualité de professeur, et, plus tard, de recteur.

## Sa Grandeur Mgr Fallon

Sa Grandeur Mgr Fallon a chanté la grand'messe, dimanche dernier, à l'église Ste-Marie. Il avait comme prêtre assistant le R. P. Cahill, O.M.I., diacres d'honneur, les RR. PP. O'Dwyer, O.M. I., et Plourde, O.M.I.; diacres d'office, le R.P. Beaudin, O.M.I., et M. l'abbé Labonté.

La maîtrise chanta la messe de Ste. Cécile de Gounod.

Dans l'après-midi, il y eut réception au Catholic Club en l'honneur de l'évêque de London. Cinq cents personnes s'y rendirent.

Dans la soirée Sa Granedur prêcha à Ste-Marie. L'éminent orateur parla sur le saint sacrifice de la messe, et sur l'assistance à la messe. Après l'office Sa Grandeur partait pour l'Est par le Toronto Express.

## A Nos Abonnés en retard

**Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.**







Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead —y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison vaiant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





### Soumissions

DES Soumisisons cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumisison pour l'érection des bâtisses du fermier sur la réserve de Sandy-Lake, agence Carlton, Saskatcrewan," seront reçues jusqu'à midi, le 27 du mois d'avril 1914.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des Terres du Gouvernement à Prince-Albert, Sask., et au bureau de M. Thomas Borthwick, l'agent des Sauvages à Mistawasis, Sask.

Ces plans et devis peuvent être aussi obtenus sur demande au Département des Affaires Indiennes à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la scumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie, et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever le stravaux selon les conditions du contrat.

Les bâtisses devront être achevées pour le 15 du mois d'août 1914.

DUNCAN SCOTT,
Aide surintendant général des Affaires des Sauvages.
Département des Affaires des Sauvages.
—58740 Ottawa, le 27 mars 1914.
23-25



**Si vous avez une propriete a vendre, annoncez-la dans "Le Manitoba", et vous trouverez un acheteur.**

# LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

Dimanche soir le Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., invitait le R.P. Lortie, O.M.I., l'un des éloquents prédicateurs de la récente retraite, à donner une conférence publique sur la question ontarienne. Le R.P. Lortie est, on le sait, l'administrateur et l'un des principaux rédacteurs du grand journal français catholique d'Ottawa, *Le Droit*. Il était donc en position de nous renseigner exactement sur ce qui se passe dans la grande province anglaise.

La séance fut présidée par M. Jacques Mondor, le président du cercle, qui fit un joli discours d'ouverture; il avait à sa droite Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface et le T.R.P. Carrière, S.J. ; à sa gauche, Monseigneur Dugas. On remarquait aussi un grand nombre de prêtres et de religieux; la vaste salle était remplie d'auditeurs.

Le R.P. Lortie fit un exposé rapide de la situation de nos compatriotes d'Ontario. Il débuta par une notice historique, nécessaire à l'intelligence *du cas*. Il expliqua le fameux règlement 17, original et amendé; il énuméra les moyens de résistance qu'une organisation active a su créer à nos compatriotes d'Ontario. Parmi ces moyens: la conférence, les congrès régionaux, l'enrôlement des jeunes filles pour fins de propagande, la bonne presse, enfin la prière.

Le conférencier a pu palper, aux applaudissements répétés qu'il reçut, combien ses auditeurs, de toutes nuances politiques, étaient de cœur avec lui. Le R.P. Lortie a eu l'amabilité de nous dire que la population française d'Ontario avait un exemple de combativité dans la pouplation française du Manitoba, qui, elle, lutte depuis vingt-quatre ans. Nous pouvons répondre au R.P. Lortie que si l'exemple des manitobains a pu encourager nos compatriotes d'Ontario à la résistance, l'organisation rapide et si puissante des compatriotes d'Ontario fait notre admiration.

Après la conférence, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau se leva pour remercier le conférencier. Ce fut un discours de quelques minutes seulement, l'heure étant déjà avancée, mais ce fut un discours tout empreint de confiance en l'avenir, et pour les Canadiens-français d'Ontario et pour ceux du Manitoba. Cette confiance en l'avenir, Monseigneur Béliveau, comme, du reste aussi le conférencier, la fait reposer sur l'esprit patriotique et religieux des deux groupes: "Soyons de notre religion et de notre race avec tout ce que ces mots comportent de logique pratique, et d'ici quelques années nous serons capables de vaincre tous les assauts."

Le R.P. Lortie est parti lundi pour retourner à Ottawa. Il emporte avec lui les vœux de toute la population française de l'ouest, et surtout de Saint-Boniface, pour les frères d'Ontario.



MESSIRE ALEXANDRE LAMBERT, ordonné, dimanche, par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau.

# SACERDOS IN AETERNUM

M. l'abbé Alexandre Lambert a reçu, des mains de Sa Grendeur Monseigneur Béliveau, le sacrement de l'Ordre, dimanche dernier, à la cathédrale. C'était la première fois que Monseigneur Béliveau remplissait cette auguste fonction de consécrateur; et ce dut être une joie pour cet illustre enfant de la paroisse de Saint-Boniface de donner un nouveau prêtre à cette paroisse, et au diocèse. Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Domitianopolis chanta la messe, assisté du R.P. Lecoq, O.M.I., comme diacre d'honneur et de MM. les abbés Leroux et Picot, comme diacre et sous-diacre d'office. Le R.P. de Mangaleere, S.J., assistait M. l'abbé Lambert.

Parmi les membres du clergé présent notons: Monseigneur Dugas, protonotaire apostolique et vicaire-général, le R.P. Allard, O. M.I., vicaire-général, le R.P. Lecompte, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, le R.P. Magnan, O.M.I., supérieur du Juniorat, Saint-Boniface, M. l'abbé Deslandes, supérieur du Petit Séminaire, le R.P. Blain, S.J., le R.P. Supérieur des Trappistes, M. l'abbé Duplessis, M. l'abbé Messier, chapelain de l'hôpital de Saint-Boniface, M. l'abbé Roy, M. l'abbé Messier, vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Lamy, directeur des *Cloches de Saint-Boniface*, M. l'abbé Brodeur, maître de cérémonies et autres.

Au bas des marches du chœur Madame J. H. O. Lambert, la mère du futur prêtre, M. le Dr C. A. Lambert, M. Raoul Lambert, ses frères, Madame Emma Keroack, M. Albert Keroack, M. le capitaine et Mme Gagnon, Mme Manseau, parents, occupaient des fauteuils.

La cérémonie a été imposante et la foule l'a suivie avec la plus religieuse attention.

* * *

M. l'abbé Lambert est né à Saint-Boniface en 1889. Il est le fils de feu M. le Dr J. H. O. Lambert, ancien président de la société Saint-Jean-Baptiste, médecin de l'hôpital de St. Boniface, coroner de la ville,—citoyen et personnalité si sympathique et si marquante que tout le monde l'avait en mémoire dimanche dernier pendant l'office et pendant la réception qui fut donnée dans l'après-midi chez madame Lambert. M. l'abbé Lambert fréquenta d'abord l'école Provencher, qui était dans le temps logée dans le couvent actuel des Sœurs Carmélites. Il fit son cours classique au collège de Saint-Boniface et prit ses degrés de bachelier-es-arts en 1910. En 1907 il gagna la médaille d'or d'élocution au premier concours public organisé au collège de Saint-Boniface. Il fut vice-président et secrétaire de l'Académie française du collège. Il allait ensuite étudier la théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il y a deux ans il revint ici et enseigna quelque temps au Petit Séminaire. Il est actuellement secrétaire de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. C'est un prêtre très estimé pour son mérite personnel, et aussi pour sa famille, l'une des meilleures et des plus anciennes de Saint-Boniface. A la vénérable mère de Messire Lambert, en particulier, nous offrons nos respectueuses félicitations.

Dans l'après-midi de ce jour mémorable il y eut réception chez madame Lambert, rue Dumoulin. Détail à remarquer: tous les visiteurs demandèrent la bénédiction du nouveau prêtre.

Messire Lambert a chanté les vêpres dimanche dernier à la cathédrale. Il a dit sa première messe à la chapelle des Rdes Sœurs Grises, lundi matin ; un grand nombre de personnes y assistaient et y firent la Sainte Communion. M. l'abbé Lambert chantera sa première grand'messe à la cathédrale dimanche prochain.

# Les Mauvais Livres

La cour d'Appel a renversé, lundi, sur une technicalité et sur une question de procédure, la sentence du magistrat de police Turenne, contre le propriétaire de la Librairie Moderne, de Saint-Boniface. Il n'en demeure pas moins établi que ce libraire a mis en vente des livres immoraux. C'est un abus qu'il faut condamner absolument. Nos familles, nos jeunes gens, les enfants de nos écoles doivent être protégés contre la littérature malsaine. Pourquoi vendre des livres de fabrique repréhensible, alors que la langue française est si merveilleusement riche en belles œuvres de tous genres ?

On nous dit que le libraire en cause a déclaré son intention de ne plus offrir que de la saine marchandise. Nous abrégeons donc nos commentaires, par considération pour cette bonne résolution. Et c'est notre espoir que la Librairie Moderne, au lieu de mal profiter d'un vice de forme, comprendra définitivement que dans St-Boniface on ne peut tolérer les œuvres obcènes. Toute prévarication sous ce rapport devra être réprimée avec fermeté.

Nous avons gardé le silence tant que la cause a été en *délibéré*, mais nous regardons comme un devoir précis de dire aujourd'hui ce que nous pensons. Nous devons cela à la morale, et aux familles chrétiennes qui lisent le *Manitoba*.

# L'Orphelinat St. Joseph

Un correspondant du *Free Press* suggère au maire de Winnipeg de demander à l'orphelinat Saint-Joseph, avant de permettre le *Rose Day* au profit de cette institution, un état des argents reçus de pareille source dans le passé. Il est probable que l'orphelinat Saint-Joseph ne fera aucune difficulté pour présenter ce rapport, si on lui demande ! Dieu merci, nos institutions catholiques sont adminstrées ave cune telle économie qu'on ne craint pas les enquêtes. Nous l'avons dit souvent : chaque piastre donnée à ces institutions est un bon placement, puisque avec cette piastre les religieuses font plus de bien que les corps publics n'en pourraient faire avec le même montant, s'il leur fallait se charger eux-mêmes des malades et des orphelins.

# Just a Word, Sir!

Un correspondant de la *North-West Review*—et qui ré-imprime dans le *Free Press* de lundi,—n'a pas aimé nos remarques sur l'ancienne Fédération Catholique. Or, dans nos critiques nous avions fait les distinctions nécessaires: il ne s'agissait pas de toute la Fédération, mais de quelques membres seulement, ceux-là par trop *politiqueux*. Le correspondant s'en est du reste assez aperçu pour retrancher de sa citation le passage de notre article où nous reconnaissions à la Fédération son mérite !

Cette manière de discuter chez l'épistolier nous dispense d'en dire plus long.

Encore une fois nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Fédération, qui débute bien.

# Sir William Whyte

La dépouille mortelle de Sir William Whyte est arrivée hier à Winnipeg, et les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville de Saint-oBniface flotte en berne à l'occasion de ce décès.

# Notes de l'Hotel-de-Ville

A sa dernière séance le Conseil-de-Ville de Saint-Boniface a voté la somme de $500.00 à l'orphelinat de Saint-Boniface et $150.00 à l'hospice des vieillards.

* * *

La pétition de M. H. Béliveau et autres contribuables, demandant la construction d'une voie d'évitement dans la ruelle située entre la rue Provencher et la rue Dumoulin, partant de la rue Thibault jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste, a été favorablement accueillie.

* * *

L'Ingénieur a reçu instruction de faire réparer tous les indicateurs des rues, ces réparages devant être faits d'une manière à rendre les dites enseignes capables de résister au vent et à la température.

# UN ARTICLE IMPORTANT

Nous reproduirons la semaine prochaine un important article des *Cloches de Saint-Boniface*, au sujet de la Question Scolaire. C'est l'espace que nous donnons cette semaine au "Banquet des Catholiques de l'Ouest," qui nous empêche de le publier aujourd'hui.

## Chez Nous ET Autour de Nous

Lundi le 4 mai prochain sera la Fête des Arbres.

M. J. P. O. Allaire et M. J. T. Dumouchel, de cette ville, sont partis lundi pour un voyage en Europe.

Une bonne initiative: le Bureau de Contrôle de Winnipeg a fait des arrangements pour louer aux particuliers, à des conditions nominales, pour fins de jardins, les lots vacants qui appartiennent à la ville de Winnipeg.

Les rivières Rouge et Assiniboine deviennent assez hautes. Cette année la glace part par morceaux détachés, qui courent les uns à la suite des autres à des distances considérables. Il n'y a pas la débâcle tapageuse qui se voit quelquefois.

Le nouveau circuit des chars électriques de Winnipeg est à l'essai depuis six jours. Il y a eu quelques difficultés en commençant, mais ça va mieux.

On a remis l'extrémité Est du vieux pont Provencher à sa largeur ordinaire. L'étroit passage qu'on a été obligé d'adopter pendant quelques semaines était dangéreux pour le public. Les entrepreneurs ont tenu à remettre les choses en ordre aussitôt que la chose a été possible.

Le *Free Press* d'hier nous annonçait que nos amis les Français font en ce moment des démarches pour faire nommer officier d'Académie, M. Roger Goulet, pour services rendus à la langue française en sa qualité d'inspecteur des écoles.

Hier soir à la salle de l'Union Canadienne il y a eu parties de whist et assemblée des Artisans Canadiens-français. Le 1er prix offert par M. Irénée Benoit, un magnifique plateau en verre taillé, fut gagné par Mme A. Potvin; les autres heureux gagnants furent: 2e prix Mme Benoit; consolation Mlle J. Pelletier. 1er prix pour messieurs: M. N. Senez; 2e prix M. le Dr Laurendeau; consolation M. Préfontaine. Il y aura assemblée du comité des dames dimanche à 1.30 heures et, une autre partie de cartes le 26 mai, à la même salle.

Lors de leur réunion lundi dernier à la Banque Northern, à St-Boniface, les directeurs de la "Progessive Investments Co., Ltd" réunis, ont procédé à l'élection de leurs officiers. Ont été nommés : Président, Monsieur le Docteur Lachance, maire de Saint-Boniface ; vice-président, M. le Dr Laurendeau; secrétaire, M. l'échevin J. A. Beaupré; trésorier, M. J. E. Trottier, gérant de la Banque Northern, St-Boniface.

Sir Donald Mann, vice-président du C.N.R., a grande confiance qu'il va règler avec le gouvernement fédéral la question des garanties de la compagnie. Sir Donald prétend que les gouvernements n'ont jamais été obligés de payer un centin pour les garanties qu'ils avaient consenties; que, par contre, la compagnie achève son Transcontinental, ce qui lui donne une grande abondance de revenus et la mettra définitivement en mesure d'être utile au pays.

Le Département des Licences vient d'accepter le transport de la licence de M. J. B. A. Houde, Giroux, à M. A. Rougeau. M. Rougeau aura possession de l'hôtel.

On s'attend à ce que des procédures soient bientôt prises contre John Buxton, le fameux témoin dans l'affaire Krafchenko-Westlake-Hagel. Ces procédures prendront probablement la forme d'une plainte logée par J. H. Ashdown contre Buxton pour avoir fait voler un pistolet dans son magasin.

Le terrain autrefois occupé par Happyland, Avenue du Portage-ouest, a été subdivisé en lots. Pendant un certain temps on a cru que cette propriété appartenait à une compagnie de chemins de fer, qui y construirait peut-être une gare. La propriété vaut aujourd'hui au-delà de $2,000,000.

Le Canadian Northern bâtira pour environ dix millions cette année dans l'Alberta.

Plusieurs manufacturiers américains parlent de construire des usines à Saint-Boniface. Ce serait dans les rues nord de la ville—le vieux Saint-Boniface.

Cette semaine au Théâtre Walker, le fameux acteur anglais, M. Martin Harvey dans "The Breed of Treshams" et "The Only Way". M. Martin est accompagné de sa troupe et de sa dame, Mme H. de Silva. La semaine prochaine comédie "The Tongues of Men". Les trois premières soirées de la semaine du 4 mai, vues animées "Chasse Africaine."

Ceux qui sont sans travail en ville, et qui désirent se rendre à aucun point dans le Manitoba et dans la Saskatchewan, auront le privilège de le faire en payant aux compagnies de chemins de fer un sou le mille. Il faut, pour se prévaloir de cet avantage, se rendre au bureau de M. J. Bruce Walker, le Commissiaire de l'Immigration qui fait les vérifications nécessaires. Cet arrangement avec les compagnies a déjà engagé un bon nombre d'hommes à quitter la ville pour aller travailler.

Mardi dernier le bureau d'hygiène de cette ville levait la quarantaine à l'hôpital isolé de St-Boniface, qui se trouve sur le chemin Dawson, en y libérant trois ou quatre pensionnaires, y compris une garde-malade, qui étaient détenus depuis près de six semaines. Nous tenons à dire qu'à présent, il n'y a pas un seul cas de maladie contagieuse à Saint-Boniface, (du moins connu aux autorités). — *Norwood Press*, colonne française.

Parmi les immigrants qui nous arrivent dans le moment, les plus nombreux sont les Anglais d'Angleterre. La semaine dernière il est arrivé 1,615 Anglais; 45 Italiens; 25 Russes; 96 Allemands; 70 Norvégiens; 375 Galiciens; 65 Suisses et 12 Roumains.

Maxime J. Lizette, chauffeur pour la City Hall Livery, a été acquitté de tout blâme au sujet de la mort de Herbert Jarvis, qui s'est fait fracasser le crâne mardi soir par l'automobile de Lizette, sur le chemin d'Elmwood. Lizette s'en revenait de Transcona à une allure modérée. Ses lumières brillaient et le chemin paraissait libre. Comme il approchait de la ville, un homme survint sur la route. Il fut écrasé effroyablement. Lizette prit l'homme dans sa voiture et partit pour l'hôpital. Chemin faisant, il rencontra un policier, qui monta avec lui. Le policier amena Lizette au poste de Winnipeg nord. L'écrasé mourut le même soir. Le lendemain matin les autorités ont fait relâcher Lizette disant qu'il n'était coupable d'aucune négligence.

Macoun, Saskatchewan. — Une installation de gaz acétylène a fait explosion lundi dans l'hôtel local de Macoun; dix personnes ont été tuées, et plusieurs autres blessées. Le deuil plane sur la petite ville.

Un petit garçon de treize ans, de la région de Gilbert Plains, s'est pendu jeudi dernier en voulant donner à sa petite sœur une exhibition de la manière dont un véritable pendu s'y était pris la semaine précédente pour se suicider. Le frère et la sœur s'étaient rendus dans une grange, pendant que le petit babillait de cette affaire le long de la route. La maman appela la petite fille, qui, en conséquence, partit pour la maison. Au bout de un quart d'heure la petite fille revint et trouva son petit frère, qui s'était passé une corde autour du cou et qui paraissait étouffé. Elle appela sa mère, mais il était trop tard. Quand on descendit le petit garçon il n'y avait plus rien à faire.

La Société de Labour du Portage la Prairie donnera cette année pour plus de $1000 en prix de concours. Ces concours sont une excellente chose.

Plus letemps avance, plus on voit que la construction va être active cette année. L'immeuble va devenir de nouveau, lui aussi, un commerce à la mode.

## Naissance

Le 21 courant, Mme Gustave Maher, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Melina, Cécile, Yvonne. Parrain M. Charles Lemaître Auger, de Louisville, P.Q., représenté par Monsieur Ernest Cyr, de Saint-Boniface; marraine Mme M. Lamontagne. Le baptême fut administré par Monseigneur Dugas, V.G.

## DECES

Les funérailles de feue Mme Marianne Coutu, épouse de M. Philippe Coutu, de Saint-Boniface, ont eu lieu lundi dernier à la cathédrale, au milieu d'une très nombreuse assistance de parents et amis de la défunte.

Le serice solennel fut chanté par Monseigneur Dugas, V.A., ayant comme diacre M. l'abbé J. Picod et sous diacre M. l'abbé X. Leroux.

Les porteurs étaient: l'Honorable Joseph Bernier, Son Honneur le Docteur Lachance, M. l'avocat J. A. Beaupré, MM. R. Béliveau, Ernest Aubin et J. B. Côté.

Le corps a été inhumé au nouveau cimetière de Saint-Boniface.

Nous offrons à M. Philippe Coutu et à la famille nos profondes condoléances.

# Frederic Mistral

C'était, à coup sûr et d'abord, le plus pur, le plus pénétrant, le plus harmonieux des poètes néo-latins. Un seul pouvait être nommé près de lui, Giosne Carducci. Mais Mistral avait, plus profondément peut-être que son grand émule italien, le sens et l'amour de la nature qui le faisait saluer par Lamartine, alors à son couchant, du nom de Virgile français.

Il est de ces poètes qui expriment l'âme d'un pays, qui font parler même le "genicus loci" pour tous les lieux et pour tous les temps. De sa Provence il a gravé une image ineffaçable. Il a créé des types qui ne périront pas. Sa Mireille est l'incarnation d'une race, elle est aussi une des figures de la poésie universelle.

Outre ses poèmes, trésor de cœur pour ses frères français et latins, Mistral lègue particulièrement à la Provence un des biens précieux: son Dictionnaire de langue provençale rsetituée par lui dans son lustre et enrichie des dialectes apparentés, ainsi que la collection la plus précieuse d'antiquité provençales, le Museo Arlaten, où Mistral a mis sa fortune et quarante ans de recherches.

Le rythme de sa vie s'est déroulé dans un petit cercle familier. Il est né, a vécu, est mort dans son village, et dans la maison paternelle, à Maillane, du 8 septembre 1830 au 24 mars 1914.

Il a écrit une seule langue, cultivé une seule pensée, mis au monde une seul œuvre, vécu pour un seul amour.

# A travers le Brésil inconnu

Henri Savage Landor a parlé en Sorbonne de son extraordinaire exploration à travers le Brésil inconnu.

Lorsqu'il se décida, une fois arrivé à Goyaz, à prendre la route de terre faute de bateau pour remonter l'Araguya, le gouverneur lui donna pour escorte six hommes "de confiance" en ajoutant:

—Vous savez, ce sont des criminels.

Dès le lendemain, deux de ces hommes avaient disparu, emportant de l'argent et des vivres.

Landor part quand même. Un soir, un coup de feu éclate et la balle traverse la tente de l'explorateur, à l'endroit où l'on pouvait supposer que se trouvait sa tête. Il sort aussitôt et demande:

—Pourquoi tirez-vous ?

—Un jaguar.

—L'avez-vous tué ?

—Non, il a fui...

—Eh bien, dit paternellement Landor, une autre fois, appelez-moi donc: je manque très rarement un but, souvenez-vous !

Puis il se recoucha.

# PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Serante.—On demande une servante. S'adresser à Madame J. A. Potvin, No. 465 rue Langevin, Saint-Boniface.

A vendre—4 excellents "teams" de chevaux à bon marché. S'adresser à: The Guilbault Co., Limited, Saint-Boniface, Man. 25

Les personnes qui ont pour la protection de leur résidence ou de toute autre propriété, des polices d'assurance contre le feu, dans la "Rimouski" ou la "Ontario Fire Insurance Company" feraient bien de téléphoner à Main 4372; ou de s'adresser à la Cusson Agencies Limited, No. 60 avenue Provencher, car le Gouvernement a refusé de renouveler la licence de ces compagnies. On se fera un plaisir de vous fournir des informations importantes au sujet de ces deux compagnies d'assurance. 23-26

Boulanger.—On demande pour le premier de mai prochain, un bon boulanger. S'adresser à M. Pierre Gosselin, Saint-Boniface. 23

A louer.—Deux maisons à louer avec 3 acres et demi de terrain pour jardinage, sur le chemin de Springfield, distance à un 1 mille de l'aqueduc de St. Boniface. Prix, $03.00 par mois. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. Phone Main 3062. 23

Servante.—On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 22

M. A. Pelletier annonce qu'il aura, à partir de lundi prochain, une voiture de transfer, à la disposition du public. Ses taux seront modérés. Satisfaction garantie. S'adresser: coin des avenues Taché et Provencher, magasin de M. L. J. Collin, ou au No. 92 rue Aubert. 22-25

AVIS.—Les cultivateurs, entrepreneurs et gens d'affaires qui emploient du personnel auront tout avantage à s'adresser au Bureau de Placement et Agence Immobilière, 17 avenue Provencher, St-Boniface. Boîte de poste 1.

Le Bureau ne recommande que des employs donnant toute garantie.

43 Lots très bien situés, au Nord de Transcona, à vendre à des prix défiant toute concurrence—où à échanger contre de bonnes propriétés bien bâties, où contre de bonnes promesses de vente. Ecrire: Bureau de poste 1, St. Boniface, Man.

AVIS. — Toute personne désirant acheter du tabac Canadien haché venant de chez Forest Frères sont priés de s'adresser à E. LaLonde, No. 235 rue Donald, Winnipeg. Téléphone M. 4071.

Servante.—On demand une servante. S'adresser à Madame L. A. Delorme, No. 561 rue Furby, Winnipeg. Téléphone Sherbrooke 395. 25

On demande.—Un homme avec sa femme, pour une ferme; la femme devra être capable de faire la cuisine pour 25 à 30 hommes; bons gages, emploi à long terme. S'adresser à M. Aimé Bénard, chambre 301 Notre Dame Investment Building, No. 24 rue Notre Dame.

AVIS.—A ceux qui veulent faire creuser des puits chez eux, M. Roy, de St. Boniface, après de longues recherches a trouvé les moyens de déterminer l'existence des nappes d'eau et offre ses services à ce sujet. Pas d'eau, pas d'argent. Pour toute information s'adresser à M. Alf. Roy, No. 42 rue Ritchot, St. Boniface, Man. 22

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

A louer.—Une bonne maison, No. 366 rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à M. J. P. Tremblay, 814 Sterling Bank, Bldg., avenue du Portage, Winnipeg. Téléphone Main 3151. j.n.o.

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Block Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½de 20-8-6 West. Prix $7,500. $1,000. comptant ; balance à termes qui pourront être arrangés au temps de la vente. S'adresser à Noël Bernier, 401 bloc Somerset, Winnipeg.



# C'ETAIT UNE ERREUR

Un confrère nous demande ce que c'est que les *Méthodistes Romains*. Comme le confrère a pu le constater, nous avions reproduit du *Bulletin de la Société de Géopgraphie de Québec*.

Comme il n'y a pas de Méthodistes qui s'intitulent *Méthodistes Romains*, il y a eu erreur de copiste ou de typographe, soit au *Bulletin de la Société de Géographie*, soit au *Manitoba*.

La *Petite Feuille* a bien fait d'attirer notre attention là-dessus.

# Service des Abonnements

Nous adressons depuis quelques semaines notre journal à un certain nombre de nos amis, dans l'espérance qu'ils s'abonneront. Ceux qui voudront bien répondre à notre invitation seraient très aimables s'ils voulaient nous prévenir le plus tôt possible. L'envoi du journal, en dehors de nos listes régulières, demande une assez lourde somme d'ouvrage et surcharge considérablement nos ateliers. Ceux qui examineront un peu *Le Manitoba* se rendront facilement compte que la faible somme de $1.0[illegible] pour un tel abonnement est plutô[illegible] un prix nominal qu'une rémuné[illegible]ration.

## Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

*Les soirées commencent à 8.30 hr[illegible]*
*Les matinées à 2.30 hrs.*

Les billets sont en vente au bu[illegible]reau du théâtre, de 10 hrs. a.m. [illegible] 10 hrs. p.m. Le téléphone pou[illegible] billets réservés est: 2520 Garry [illegible] les billets sont retenus jusqu'à [illegible] hrs. p.m. seulement; les vestiair[illegible] sont situés côté droit du foyer, a[illegible] premier; du côté gauche au ba[illegible]son; les manteaux y sont gard[illegible] par les femmes de service.

**On demande des agent[illegible] dans les provinces du Man[illegible]toba, de la Saskatchewan [illegible] Alberta, pour prendre d[illegible] abonnements au journ[illegible] "Le Manitoba." Nous acco[illegible]derons 25 p.c. de commissio[illegible] par abonnement.**